N°180 / MARS 2007

BRON MAGAZINE

LA PAROLE AUX ÉCRIVAINS

Collecte des encombrants

PAGE 28

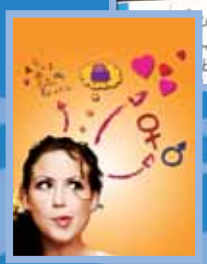

07
ACTU
8 mars, Journée de la Femme

20
"AVIS DE RECHERCHE"
"Le cerveau"

3-février

BIENVENUE !

Quels sont les événements sportifs et culturels sur la commune ? *Et les clubs, les associations de loisirs ? Les lignes de bus et de tramway à Bron ? Comment fonctionne la mairie ?... Les nouveaux Brondillants ont trouvé réponses à leurs questions lors de la cérémonie d'accueil qui leur est consacrée chaque année à l'Hôtel de Ville.*

30 janvier

Label hand

La Fédération Française de Handball*, par l'intermédiaire de la Commission Nationale de Développement, a accordé le label "École de Handball Bronze" au club local, le Bron Handball (BHB). Une décision qui vient récompenser le travail effectué par le club au niveau de l'accueil, de l'initiation des plus jeunes et qui sonne comme une reconnaissance pour l'investissement des entraîneurs et dirigeants du club.*

En toute indépendance

31 janvier au 11 février

Événement culturel annuel *incontournable à Bron, le 41e Salon des indépendants, sous la présidence d'honneur d'André Sousi, a réuni plus d'une vingtaine d'artistes peintres, sculpteurs et autres spécialistes de la mosaïque à l'Espace Albert-Camus. Durant toute la durée du salon, ils auront été près de 700 visiteurs à venir admirer le travail artistique présenté.*

En prime !

Nouveau look pour le disque *européen de stationnement. Ce dernier assure une rotation dans l'occupation des places et la gratuité du stationnement à Bron. Le dispositif s'est étendu, et après une campagne de sensibilisation et de distribution de tracts d'information, les verbalisations ont repris depuis le 19 février. Rappelons que le disque européen de stationnement est disponible dans les lieux publics et chez les commerçants du centre-ville .*

19 février

Mardi-gras

Comme ils étaient mignons, *les petits cosmonautes, Spiderman et autres fées Clochette, déambulant dans les rues de Bron à l'approche de Mardi-Gras ! Certaines écoles de Bron ont en effet organisé un Carnaval avant les vacances scolaires, d'autres feront défiler les enfants ce mois-ci... Ouvrez l'œil !*

11-25-29 janvier

ÉDITO

Eh oui, la "Fête du livre" de Bron est déjà de retour avec le printemps ! Cette année, du 9 au 11 mars à l'hippodrome de Bron-Parilly, plus de cinquante écrivains seront à Bron. Inutile de rappeler que la "Fête du livre" est destinée à tous, petits et grands, lecteurs assidus comme amateurs, qui peuvent ainsi trouver des idées de lectures, sans compter cette chance unique de pouvoir rencontrer de grands auteurs disponibles pour dialoguer et débattre.

Autre rendez-vous : les 2e Entretiens scientifiques de Bron, les 16 et 17 mars, à l'Institut des Sciences Cognitives. S'inscrivant dans le cadre de la Semaine nationale du cerveau, cette manifestation propose une exposition et des tables-rondes sur le sommeil, le "cerveau plaisir", mais aussi sur ses dysfonctionnements qui, malheureusement, frappent parfois certains d'entre nous, en particulier avec la maladie d'Alzheimer.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

"Bron Magazine" revient également sur l'avancement du projet de renouvellement urbain de Parilly, qui vient d'être officiellement signé avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain, et notamment sur l'implantation de la compagnie Käfig à Bron. Il y a dix ans, le public de l'Espace Albert-Camus découvrait la Compagnie Käfig, son jeune chorégraphe, Mourad Merzouki et la danse hip-hop. Une rencontre génératrice d'échanges et d'enrichissements réciproques entre Käfig et les Brondillants de toutes origines, de tous âges… Et dix ans après, en septembre dernier, le défilé de la Biennale de la danse sur le thème des "Lumières de la ville" a bien illustré la qualité de cette relation. Le projet a suscité l'adhésion de près de quatre cents Brondillants que Mourad Merzouki a su rassembler et diriger. Je vois là une concrétisation du "Vivre ensemble" auquel je suis particulièrement attachée pour Bron. Grâce au défilé, des personnes issues d'horizons différents ont travaillé avec des artistes et tissé des liens autour d'une création artistique collective. Même si cela prend du temps, et exige de la ténacité pour chacun, l'implication de Mourad Merzouki, tout aussi attentive qu'exigeante, a permis aux groupes de danseurs, de costumières, de menuisiers, de "slameurs", de s'exprimer à travers cette vision de la ville de Charlie Chaplin, de la vie dans la ville… et de la condition humaine dans notre monde moderne.
Aujourd'hui démarre une nouvelle étape de cette aventure artistique avec Mourad Merzouki qui va prochainement investir un lieu avec sa compagnie, au cœur du quartier de Parilly, et y développer un projet global intégrant création, diffusion et formation tant pour les professionnels que pour les amateurs, jeunes et moins jeunes. Un projet fédérateur pour notre ville qui s'adresse à tous les Brondillants. Pour que la culture continue à nous rassembler dans notre diversité.

Annie Guillemot
Maire de Bron
Conseillère Générale
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine

AGENDA DU MAIRE

Vendredi 2 mars
18 h 30 – "10 ans de l'association Expressions Franco-Marocaines", Espace Albert-Camus
20 h 00 – Ouverture des Championnats de France de lutte gréco-romaine, catégorie cadets et juniors, Halle des Sports

Jeudi 8 mars
11 h 30 – "Journée Internationale de la Femme", Hôtel de Ville

Samedi 10 mars
11 h 30 – Inauguration de la 21e "Fête du Livre" de Bron, Hippodrome de Parilly

Dimanche 11 mars
14 h 00 – Thé dansant du Réveil des classes, Espace Albert-Camus

Mercredi 14 mars
9 h 30 – Inauguration de la fresque du lycée de l'Automobile
18 h 00 – Visite de quartier Montferrat/Gérard-Philipe

Jeudi 15 mars
18 h 00 – Commission extra-municipale d'Éducation, Hôtel de Ville

Vendredi 16 mars
18 h 00 – "Avis de recherches" sur le thème du "Cerveau", Institut des Sciences Cognitives

Samedi 17 mars
9 h 00 – "Avis de recherches" sur le thème du cerveau, Institut des Sciences Cognitives
10 h 00 – Assemblée générale de l'Association du Fort de Bron, Fort de Bron

Dimanche 18 mars
7 h 30 – Départ du Brevet des Primevères, organisé par l'Amicale Laïque de Bron, Halle des Sports

Lundi 19 mars
Commémoration du 45e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie
8 h 30 – Cérémonie organisée par le Comité Départemental de la FNACA, Mémorial du Parc de Parilly
18 h 00 – Cérémonie organisée par le Comité Local de la FNACA, stèle du 19 mars 1962 et Square Jean-Ranneaud

Mercredi 21 mars
14 h 00 – Journée "Jobs Vacances", Maison des Sociétés

Jeudi 22 mars
18 h 30 – Conseil municipal, Hôtel de Ville

Vendredi 23 mars
18 h 30 – Cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports et des trophées du sport, Hôtel de Ville

Lundi 26 mars
18 h 00 – Séance publique du Conseil de Communauté Urbaine

Mardi 27 mars
19 h 00 – Assemblée générale du Réveil des classes, Maison des Sociétés

Mercredi 28 mars
18 h 00 – Visite de quartier Brossolette/Sapins

Vendredi 30 mars
15 h 00 – Séance publique du Conseil Général
18 h 30 – Fête du Printemps, remise des médailles du travail et départ en retraite des agents municipaux, Espace Albert-Camus
20 h 30 – Concert de l'École de Musique La Glaneuse, Espace Albert-Camus

6

Écoles

Un nouveau calendrier scolaire

13

LA PAROLE AUX ÉCRIVAINS

sommaire

NUMÉRO 180 • MARS 2007

05 À VOTRE AVIS
Nos lecteurs nous écrivent...

06 ACTUALITÉS
Toute l'actualité de votre ville, dont :
- Écoles, un nouveau calendrier scolaire pour la rentrée
- Vacances, jobs d'été, jobs étudiants, c'est maintenant !
- 8 mars, honneur aux Femmes
- CIF, premier bilan positif
- Lep Bâtiment, un nom pour le lycée
- Collège Pablo-Picasso, prudence pendant les travaux
- Bron centre, la Poste en travaux

12 HISTOIRE
- Gai, gai, marions-nous

13 à 17 > DOSSIER
- La parole aux écrivains

18 GENS DE BRON
- Akila Djelti, le rythme dans la peau
- Jacques Bernard, un jardin pour tous
- Isabelle Rodriguez, veni, vidi, vinci
- Au coin de l'impasse Kimmerling

20 SANTÉ
- "Avis de recherches à Bron", le cerveau à tous les niveaux

23 > L'agenda culturel

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

ECRIRE SOUS LE SIGNE DE LA PASSION

22

22 CULTURE
- Lecture, sortir de la violence

24 SPORTS ET LOISIRS
- Boule lyonnaise, l'homme du boulodrome
- Le volley pour tous

26 TRIBUNES
- L'expression des groupes politiques

27 PRATIQUE
- Les informations utiles à Bron

28 PRATIQUE
- Collecte des encombrants

N° 180 / MARS 2007
BRON MAGAZINE

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE
Directrice de publication : Annie Guillemot
Rédactrice en chef : Muriel Poncet
Rédaction : Aurélia Rigot-Müller, M.J. Dufour, Joris Cochet.
Photos : Dominique Perron (sauf mentions)
Conception graphique : Fuglane
Mise en page : Dominique Perron
Impression : Brailly, départementale 127, Parc Inopolis 69 564 St Genis Laval, 04 78 86 47 47
Distribution : Codice

N° ISSN : 1153-3102
Bron en ligne: www.ville-bron.fr

À VOTRE AVIS

Deux roues

Excepté le traditionnel annuel "Bron à vélo" qui a fêté ses 10 ans en 2006, y a-t-il à Bron, une association réunissant de façon sympathique, sportive et familiale, les amateurs de la petite reine, et un lieu de rassemblement ou point de retrouvailles d'une passion commune collective ? >> G.S.

Il existe plusieurs possibilités de partager votre amour de la petite reine. L'Amicale Laïque de Bron possède une section cyclotourisme et organise chaque année au mois de mars le rallye des Primevères (voir en page 24). Vous pouvez vous renseigner en appelant le 04 78 53 02 58 ou http://alb.bron.free.fr/.
Le 29 avril prochain, Décathlon organisera la "petite boucle", un circuit cycliste ouvert à tous, (vous trouverez les renseignements auprès du magasin de Bron). Au sein du centre social du Grand Taillis, le Club du Bel Âge propose également une section "cyclo" qui organise chaque mardi et jeudi des sorties. Vous pouvez vous renseigner auprès du centre social au 04 78 26 72 63 ou rencontrer les bénévoles du club lors de leur permanence le lundi après-midi. Nous vous invitons également à vous procurer le Répertoire des associations disponible auprès de l'accueil de la mairie de Bron, où toutes les associations de Bron sont regroupées.

© : DR

Déchets végétaux

Nous avons fait l'acquisition d'un composteur pour nos déchets végétaux. Nous mettons donc moins de déchets dans nos poubelles. La mairie subventionne-t-elle ce genre d'action écologique ? >> J-P.G

La ville de Bron est associée à la Communauté Urbaine dans des actions de promotion du compostage individuel. L'opération a débuté sur Bron en septembre 2006 et elle durera un an et demi. Si vous avez acheté votre composteur dans ce créneau, vous pouvez bénéficier d'une aide forfaitaire plafonnée à 30 €. Pour ce faire, vous pouvez vous procurer un bulletin d'inscription auprès de la mairie, et le retourner avec : le RIB du compte à créditer, un justificatif de domicile de moins de 3 ans, une copie ou l'original du ticket de caisse de l'achat du composteur. Le remboursement interviendra dans un délai d'un à trois mois. Si vous avez acheté votre composteur avant septembre dernier, vous ne pouvez malheureusement pas bénéficier de cette subvention. En revanche, vous pourrez bénéficier des autres services directement liés à l'opération de valorisation du compostage individuel, à savoir : des informations techniques données par téléphone au 04 72 36 14 14 le lundi de 12 à 16 heures, une formation à votre domicile, si vous êtes intéressé. Enfin, les Services techniques de la Ville restent à votre écoute pour vous aider à réussir votre compost.

>> AU FIL DES VISITES DE QUARTIER

Questions de Brondillants lors des visites de quartier du 26 janvier (secteur Jules Mas/Camille-Rousset/Reims) et du 7 février (secteur Buisson/Rousset/Reims).

>>Y aura-t-il une boulangerie artisanale à la Boutasse ?
Le maire a confirmé que la Ville de Bron travaille dans ce sens avec la Chambre syndicale des boulangers.
>> Des travaux sont-ils prévus au sein du cimetière ?
Le maire a annoncé des travaux visant à reprendre les allées, les trottoirs et le fleurissement du cimetière en septembre prochain, pour une mise en service avant les cérémonies de la Toussaint.
>> Où en est-on de la mise en sens unique de la rue Bouchet ?
Une réunion rassemblant tous les riverains est prévue le 7 mars à 18 heures. Les habitants seront prévenus par courrier.
>> Peut-on installer une "canisette" devant la résidence des Cyclamens ?
La mise en place d'une "canisette" va être étudiée par les Services techniques de la Ville.

Élagage

Est-il possible de demander à un propriétaire d'élaguer un conifère qui empiète de plus en plus sur le trottoir au point d'obliger les passants à baisser la tête ou à marcher sur la chaussée très "circulée" à cet endroit ? >>M.C.

Les branches d'arbres dépassant les limites séparatives de propriétés privées doivent être obligatoirement coupées par les propriétaires des arbres. Il en est de même des branches dépassant sur le domaine public, et ceci, pour des raisons de sécurité routière ou d'empêchement de la circulation des piétons. Le non-respect de cette obligation peut faire l'objet d'une amende. En ce qui concerne les distances des plantations d'arbres entre deux propriétés, il n'existe pas à Bron de réglementation particulière concernant les distances à respecter. Il convient donc de se reporter au Code civil soit : 2m de la ligne séparative de deux propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse 2m50 pour les plantations de moins de deux mètres de haut. Le calcul se fait à partir du centre de l'arbre jusqu'à la limite séparative des propriétés.

CONTACTS

Écrivez-nous à :
BRON MAGAZINE

158 avenue Franklin-Roosevelt 69 500 Bron
Tél. : 04 72 36 13 49 / fax : 04 72 36 14 59
bron.magazine@ville-bron.fr

À VOTRE AVIS

N'hésitez pas à prendre votre plume pour réagir sur un article, apporter vos réflexions, témoignages ou avis sur tel ou tel sujet. Soyez concis afin de nous permettre de publier le maximum de textes reçus et n'oubliez pas de signer votre texte. Aucun texte anonyme ne peut être pris en compte. Et si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse, il suffit de nous le préciser et nous ne publierons que vos initiales.
C'est à vous...

ÉCOLES

Un nouveau calendrier pour la rentrée

Un nouveau calendrier scolaire pour la période 2007-2010 vient de voir le jour après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Au printemps 2006, l'inspection académique du Rhône avait demandé à ce que soit engagée une consultation sur l'aménagement du rythme scolaire, dans toutes les écoles du département, remettant ainsi en question la semaine de quatre jours. Après consultation une première fois des parents d'élèves et des enseignants, avant les vacances d'été, les Conseils d'école ont délibéré. L'inspection académique du Rhône a ensuite arrêté le calendrier scolaire pour la rentrée prochaine, laissant la possibilité aux écoles et aux maires de réouvrir le débat sur le choix du calendrier scolaire.

Calendrier définitif

Cependant : nouvelle option proposée par l'Inspecteur d'académie : classe un mercredi ou un samedi par mois. C'est pourquoi, à la demande du Maire, une enquête a été organisée fin décembre en partenariat avec les directeurs d'écoles et les fédérations de parents d'élèves, et menée auprès des parents d'enfants scolarisés à Bron, a permis de mieux appréhender les préoccupations des parents d'élèves quant à l'organisation du temps scolaire. À partir des éléments de réponse, les Conseils d'école ont ensuite voté, optant majoritairement pour la semaine à quatre jours, avec dix mercredis matins travaillés sur l'année (un par mois). Le maire, comme elle s'y était engagée, a donc suivi l'avis des conseils d'école en le transmettant à l'Inspecteur d'académie. Le Conseil départemental de l'Éducation nationale a alors validé l'organisation choisie par la majorité des parents. Le nouveau calendrier scolaire 2007/2008 vient d'être envoyé à tous les représentants de parents d'élèves et à tous les équipements associatifs de la Ville de Bron.

Aux urnes !

Plus que quelques semaines avant les élections présidentielles et législatives. Si vous ne remettez plus la main sur votre carte électorale, pas de panique, fin mars, tous les Brondillants, anciennement et nouvellement inscrits sur les listes électorales en recevront une nouvelle.
Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales : 04 78 36 13 54

Dates des prochains scrutins
Élection présidentielle :
1er tour le dimanche 22 avril
2e tour le dimanche 6 mai
Élections législatives :
1er tour le dimanche 10 juin
2e le dimanche 17 juin

VACANCES

JOBS D'ÉTÉ, JOBS ÉTUDIANTS, C'EST MAINTENANT !

Aujourd'hui, on ne parle plus de simples jobs d'été. Devant la difficulté des jeunes à trouver un emploi stable, le "petit boulot" est désormais considéré comme une étape clé qui permet de s'armer pour les recherches à venir ou pour acquérir un peu d'expérience pour aider les jeunes dans leur recherche, la Ville de Bron organise, le **mercredi 21 mars** à la Maison des sociétés, square Grimma, et en partenariat avec la Mission locale, l'Anpe, les structures de quartier ainsi que de grandes enseignes locales, la cinquième édition de la journée "Job vacances". Ce rendez-vous n'est pas seulement un bon moyen pour décrocher un emploi estival. De plus en plus de recruteurs y proposent des contrats sur l'année pour les étudiants qui ont du temps libre et qui souhaitent travailler.

Les jeunes de 18 à 25 ans peuvent ainsi, au cours de cette journée, rencontrer des employeurs et des structures chargées de l'insertion. L'occasion de proposer sa candidature, de poser des questions, de recueillir des conseils, une aide à la recherche d'emploi..., et pourquoi pas de déposer un CV ou peut-être même de "décrocher" un entretien d'embauche. En 2006, 192 jeunes étaient venus participer à cette journée, qui d'année en année s'impose comme un rendez-vous brondillant incontournable sur le marché de l'emploi des jeunes.

"JOB VACANCES"
mercredi 21 mars accueil des jeunes de 10 à 17 heures (non-stop) Maison des sociétés, square Grimma.

8 MARS

Honneur aux femmes

Le 8 mars, "Journée internationale de la Femme", est l'occasion de rappeler que la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes est toujours d'actualité.

À Bron, l'Union féminine civique et sociale (UFCS) se mobilise, comme à son habitude, lors de la "Journée internationale de la Femme" autour de deux débats le **6 mars prochain** sur le thème : Femmes et responsabilités". Les membres de l'UFCS partiront ainsi d'une célèbre phrase de Simone de Beauvoir, "on ne naît pas femme, on le devient". Puis, ce seront les élues de Bron qui réagiront et débattront autour d'une affirmation, « *une femme politique est un homme comme un autre* ». Les résultats de ces deux échanges seront restitués de façon ludique et publique lors de la "Journée de la Femme", le **jeudi 8 mars** à l'Hôtel de Ville à partir de 11 h 30, lors d'une réception qui sera aussi l'occasion de revenir sur la situation d'Ingrid Betancourt et de sa co-détenue Clara Rojas, enlevées en 2002 en Colombie. Solange Autogue, présidente du Comité de soutien Rhône-Alpes fera le point sur la situation de celle qui, il y a un an, était nommée citoyenne d'honneur de la Ville de Bron.

CIF

Premier bilan positif

1 an après son inauguration, le Centre d'information et de documentation des femmes et des familles du Rhône (CIF) dresse un bilan de son action. En 2006, l'antenne de Bron a réalisé 782 accueils. « *Nous observons une grande mixité du public que nous accueillons. Nos nouveaux locaux permettent de recevoir dans des conditions plus intimes, et notre travail est de plus en plus lisible sur Bron* », explique Christiane Martin-Chambard, responsable de l'antenne de Bron. Des permanences sont là pour accueillir les femmes et les orienter vers les structures les plus adaptées à leur problématique. 80 entretiens ont ainsi été réalisés, 64 femmes ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leur démarche d'accession à l'emploi. 14 permanences juridiques d'informations sur le droit du travail et de la famille ont été tenues. « *Le champ des questions est très large. Les permanences ont bien démarré depuis la nouvelle installation. Nous allons encore les développer comme l'aide à la recherche d'emploi* », explique la responsable locale. Enfin, la permanence pour la création d'activité qui se tient dans les locaux du Pôle emploi a reçu 23 personnes à des niveaux d'élaboration de projets très variables. Elle s'inscrit dans la complémentarité du dispositif "Activ'idées".

Adresse : 4, rue Louis Maggiorini, Tél. : 04 72 75 38 40.

Brèves

SOLIDARITÉ

Donnez votre sang

Sauvez des vies en donnant votre sang lors de la prochaine collecte du **mercredi 28 mars de 9 à 11 h 30 et de 16 à 19 heures**, à la Maison des sociétés, square Grimma.

COMMÉMORATION

Cessez-le-feu en Algérie

Deux cérémonies du 45e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie auront lieu **lundi 19 mars** : la cérémonie départementale à 8 h 30 au Parc de Parilly, la cérémonie communale à 18 heures, devant la stèle rue du 19 mars, puis à 18 h 30 au square Jean-Ranneaud. Une remise de médailles suivra à l'Hôtel de Ville.

AÉROPORT

Vol d'essai

Le calibrage nécessaire, suite à la remise en service du système d'atterrissage aux instruments d'une piste de l'aéroport de Lyon-Bron, se déroulera **mardi 13 mars** (sous réserve de modification). Un avion de la direction de l'Aviation civile évoluera donc autour de l'aéroport à des altitudes différentes, pendant environ deux heures.

PETITE ENFANCE

Mode de garde

Une réunion d'information sur les modes de garde des jeunes enfants (assistantes maternelles, établissements d'accueil du jeune enfant....) est organisée pour les familles brondillantes **jeudi 8 mars**, de 19 à 21 heures, salle Vincent-Lloret, Maison des sociétés, square Grimma.
Contact : Brigitte Sory, coordinatrice Petite Enfance au CCAS, 04 72 36 13 71.

UNIVERSITÉ LYON 2

Préinscription en cours

Pour l'inscription en 1re année de Licence des futurs bacheliers à l'Université Lumière Lyon 2, une préinscription est obligatoire sur www.univ-lyon2.fr, entre le **5 mars à 10 heures et le 14 mai à 10 heures**.
Renseignements :04 78 69 73 69,
inscriptions@univ-lyon2.fr ou sur www.univ-lyon2.fr

ASSOCIATION

Réveil des classes

L'association du Réveil des classes organise un "thé dansant", **dimanche 11 mars**, de 14 à 19 heures, à l'Espace Albert-Camus. Entrée : 11 €.
Renseignements : 06 17 33 32 79

LEP BÂTIMENT

Un nom pour le lycée

Le lycée du bâtiment va changer de visage avec sa restructuration qui commence. Il prend aussi le nom de lycée "Tony-Garnier".

D'ici 2012, le lycée des métiers du bâtiment et des travaux publics va faire l'objet d'une restructuration générale de ses locaux. À cette occasion, l'établissement a trouvé son nom. Le 1er février dernier, le conseil municipal de Bron s'est prononcé à l'unanimité sur la proposition du conseil d'administration du lycée, à savoir le nom de Tony Garnier. Le proviseur, Madame Lac a ainsi sollicité le président de la Région, ainsi que le maire de Bron. « *Le nom de Tony Garnier est très représentatif du lycée et de son domaine d'actions. C'est un nom facilement mémorisable qui, en plus, n'est pas employé par un autre établissement. Tony Garnier symbolise une architecture sociale qui correspond bien à l'image de notre lycée qui accueille des élèves de toutes origines dans le respect des valeurs républicaines* », explique le proviseur. Depuis novembre 2004, la question de l'attribution d'un nom était en réflexion au lycée. Plusieurs idées avaient été proposées, mais comme l'explique le proviseur, « *la communauté scolaire est attachée au nom d'un architecte. De plus, les élèves ont pu s'approprier le nom et le travail de Tony Garnier grâce à des expositions mises en place par la documentaliste au sein du lycée* ». *Bron est fier de compter sur son territoire le lycée du bâtiment Tony-Garnier* » a indiqué le maire de Bron, Annie Guillemot.

TONY GARNIER DIGEST

>> Tony Garnier naît en 1869 à Lyon d'un père dessinateur en soierie et d'une mère tisseuse. Très jeune, il est confronté aux conditions de vie des ouvriers de la soie et veut trouver un moyen de répondre au problème social du logement. Figure majeure de l'architecture et de l'urbanisme lyonnais du XXe siècle, ses réalisations les plus marquantes sont les abattoirs de la Mouche, l'hôpital Grange-Blanche, le stade de Gerland ou le quartier des Etats-Unis, autant de témoins d'un savoir-faire technique et de sa vision artistique novatrice. Il reste un symbole de modernité au service d'une préoccupation sociale. Edouard Herriot lui confiera l'essentiel des grands travaux de Lyon et dira en 1948 à sa mort, « *l'Homme était aussi admirable que le savant, ses qualités morales étaient à la hauteur de son génie* ».

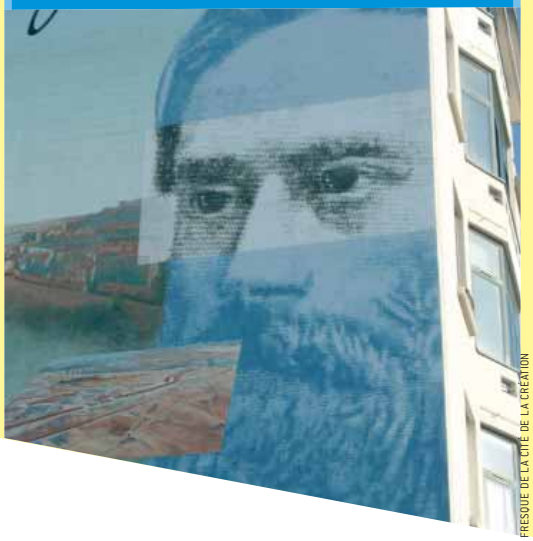

FRESQUE DE LA CITÉ DE LA CRÉATION

COLLÈGE PABLO-PICASSO

Prudence pendant les travaux !

Le Conseil général du Rhône entreprend les travaux de restructuration du collège Pablo-Picasso. En collaboration avec l'équipe pédagogique, des mesures de sécurité sont mises en place, puisque le collège accueille les élèves pendant la durée des travaux. C'est pourquoi, après concertation avec les riverains et parents d'élèves, et afin de renforcer la sécurité des élèves, des changements ont été apportés au plan de circulation devant le collège. La rue de Reims, entre la rue Jean-Bouin et l'avenue Pierre-Allard, fonctionne en sens unique, dans le sens ouest-est, jusqu'à la fin du mois de juin. Un passage couvert est aménagé le long de la palissade du chantier pour la sécurité des piétons. Ces derniers, ainsi que les automobilistes sont appelés à renforcer leur vigilance pendant la durée des travaux.

Mermoz Pinel : enquête publique

Une enquête publique concernant la requalification du secteur Mermoz-Pinel est programmée jusqu'au **vendredi 16 mars.** Le cahier d'enquête se trouve aux services Techniques de la Ville de Bron, place du 11 novembre 1918, où un dossier est à la disposition des habitants et associations. Un commissaire enquêteur reçoit le public au service des Affaires civiles situé à l'Hôtel de Ville : **lundi 5 mars de 9 heures à 11 h 30 et vendredi 16 mars de 9 à 11 heures.**
Le commissaire enquêteur dispose par ailleurs d'une adresse e-mail dédiée à cette enquête et utilisable par les habitants : yves.valentin.ep@hotmail.fr.
Renseignements : 04 72 36 14 14.

BRON CENTRE

La Poste en travaux

Après la reconstruction du parvis de La Poste durant l'automne dernier, la Poste a décidé de rénover les locaux du centre-ville dès mi-mars. Ces travaux vont entraîner sa fermeture provisoire et la réorganisation de son activité pendant deux mois.

Bureau de poste rénové de la place Grd Clement.

« *Comme de nombreux autres bureaux du département, le bureau central de Bron bénéficie d'une rénovation en profondeur* ». Sylvie Chalmandrier, directrice de La Poste de Bron depuis plus d'un an, attend ce "bureau du futur" avec impatience. « *Cet aménagement changera le quotidien de nos clients et de nos agents, avec un bureau moderne, cohérent et plus spacieux. La rénovation entraîne la fermeture du bureau de Poste de Bron-centre pendant huit semaines, du 15 mars au 19 mai* » confirme-t-elle. Pour assurer la continuité de son activité, La Poste s'appuie sur un sondage lancé auprès de 300 usagers du bureau central brondillant. « *Nous proposons notamment à nos clients de se rendre dans les bureaux de Poste à Vaulx-en-Velin les Brosses, Mermoz, Terraillon et au centre courrier du Parc d'activités du Chêne, où les équipes seront renforcées et l'amplitude horaire d'ouverture augmentée* », indique Sylvie Chalmandrier (lire encadré). Une plaquette est d'ores et déjà remise au public pour informer des dispositifs mis à disposition des usagers pendant la fermeture. Enfin, le projet de rénovation est exposé à La Poste de Bron-centre jusqu'au **14 mars inclus**.

La Poste "mode d'emploi" du 15 mars au 19 mai

>> Pour toutes les opérations courantes aux guichets (hors retrait des colis et recommandés), possibilité de se rendre :

• Bureau de poste de Vaulx-en-Velin les Brosses, 61 route de Genas, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h/13h à 18 h 30, sauf le jeudi (de 8 h 30 à 12 heures/14 heures à 18 h 30) ; le samedi : 8 h 30 à 12 heures

• Bureau de poste de Mermoz, 11 bis place André-Latarjet à Lyon, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, sauf le mardi (8 h 30 à 12 h 30/13 h 30 à 18 h 30) ; le samedi : 8 h 30 à 12 heures

• Bureau de poste de Terraillon centre commercial Plein-ciel, 16 rue Louis-Pergaud à Bron, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures/14 heures à 18 h 30 ; le samedi : 8 h 30 à 12 heures

>> Pour les retraits de colis et recommandés (habituellement avisés sur Bron-centre), création de deux guichets au centre courrier du Parc d'activité du Chêne, 1 rue du 35e régiment d'aviation à Bron, de 8 h 30 à 18 h 30 ; le samedi : 8 h 30 à 12 heures

>> Pour rencontrer les conseillers financiers, création d'un espace conseil au bureau de poste de Terraillon, 16 rue Louis-Pergaud à Bron. Rendez-vous de 9 heures à 12 heures/14 heures à 18 heures. Tél. : 04 72 14 19 30

LES TRAVAUX

▸AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

En concertation avec les associations d'anciens combattants de Bron, la Ville de Bron a requalifié le monument en hommage aux morts de Montluc en août 1944, situé sur l'avenue du général-de-Gaulle. Les nouvelles terrasses, en pierre calcaire, facilitent les plantations, qui sont programmées dès le mois de mars.

▸BOULEVARD PINEL

La Communauté urbaine de Lyon a débuté récemment la sécurisation de la piste cyclable du boulevard Pinel, à hauteur de l'avenue Franklin-Roosevelt. Par ailleurs, avec le Sytral elle a entrepris des travaux d'aménagement de voirie, boulevard Pinel, à hauteur de l'arrêt du bus 28, à l'entrée du Pôle hospitalier Est. L'aménagement du quai-bus en alignement de la chaussée facilite notamment le déplacement des personnes à mobilité réduite.

▸PANNEAUX ASSOCIATIFS

Une quinzaine de panneaux d'affichage libre, mis à la disposition des associations, a été renouvelée par les services Techniques de la Ville de Bron, du fait de leur ancienneté.

▸AVENUE DU BOIS

En vue de sa reconstruction dans l'alignement des façades de l'avenue Franklin-Roosevelt, l' immeuble à l'angle des avenues Franklin-Roosevelt et du Bois a été démoli en février, entraînant la fermeture d'une partie de l'avenue Franklin-Roosevelt et des déviations pendant quatre jours. Le nouvel immeuble sera livré fin 2008 avec une boulangerie en rez de chaussée.

PARILLY À L'HEURE du renouvellement

À l'instar de six quartiers de Lyon et de cinq autres communes de l'agglomération lyonnaise, le projet de renouvellement urbain de Parilly a été signé le 15 février dernier. Cet engagement financier important, notamment de l'ANRU, assure la poursuite d'une politique de solidarité et de mixité sociale engagée depuis de nombreuses années, à Parilly notamment.*

Les objectifs sont clairs : diversifier l'habitat et les modes d'accès au logement. Il s'agit de réduire l'image de grand ensemble en ouvrant le quartier au tissu urbain environnant, tout en requalifiant l'entrée de ville. Depuis 1989, les partenaires du contrat de ville ont enclenché un programme d'aménagement du quartier de **Parilly centre et Nord** autour de deux grands axes : la **centralité** et le **cadre de vie** des habitants. Des activités ont ainsi été créées et des services aménagés (centre social, commerces, Maison du Département, banque, bureau de Poste, pépinière d'entreprises Elycoop, pôle médical et nouvelle agence de l'Opac du Rhône). Le mail Paul-Pic, un axe de desserte structurant le quartier, a vu le jour, des espaces de proximité (aires de jeux, réorganisation du stationnement, aménagement d'espaces verts et réorganisation du square Laurent Bonnevay) ont été aménagés et les dessertes des transports publics ont fait l'objet d'une réorganisation. Le second axe a concerné la **requalification et l'aménagement de Parilly Sud**.

PARILLY

GENÊTS
Danse, musique…

> Concours de coinche ouvert à tous le **samedi 17 mars à 14 heures**, 5€.
> **Dimanche 25 mars**, Mirabelle de Nuit organise un concert caritatif de musique renaissance au profit de l'association Retina France. Renseignements et réservations au 04 72 35 97 81.
> **Vendredi 30 mars** à partir de 19 heures, le Café Folk anime une soirée conviviale de danses folk. Entrée gratuite et ouverte à tous. Chacun est invité à apporter quelque chose à manger et à partager.
> **Dimanche 18 mars à 15 heures**, dans un répertoire de chansons françaises contemporaines, l'ensemble vocal Méli-Mélo se produit à l'espace Albert-Camus. Paf, 10€, ados 5€, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements et vente des billets à la Maison de quartier des Genêts, 04 72 54 26 15.

Maison de quartier des Genêts, 10, rue Jacques-Daligand, 04 78 54 26 15

LESSIVAS-PAGÈRE-GENAS
En scène à la MJC

> Sophie Haudebourg, professionnelle des arts et spectacles animera des stages de théâtre :
> Stage 7-10 ans et 11-13 ans : "Invitation à l'aventure théâtrale", du **4 au 6 avril de 10 à 12 heures** pour les 7-10 ans et de **14 à 17 heures** pour les 11-13 ans. Tarif 45 € + adhésion à la MJC.
> Stage adulte : "Le théâtre, le clown : arts du présent", **le 31 mars et le 1er avril de 10 à 13 heures et de 14 à 17 heures**, prévoir un pique-nique pour le repas. Tarif 60 € + adhésion MJC et 45 € pour les adhérents.
> Du **15 mars au 19 avril**, exposition des travaux des élèves du cours de dessin-peinture de Dominique Lechec.
> **Du 2 au 6 avril et du 10 au 13 avril de 14 à 17 heures**, découvrez l'aéromodélisme. Tarif 71€ + adhésion MJC, inscriptions avant le 23 mars.

MJC Louis-Aragon, place Gaillard-Romanet, 04 78 26 87 25.

32 % de logement social à Bron

>> Sur Bron, 75 % des logements démolis seront reconstitués. L'agglomération a pris l'engagement de faire réaliser les 25 % restants sur des communes de son territoire accueillant moins de logements sociaux. Rappelons que la loi SRU impose 20 % de logement social, et que Bron affiche un taux de 32 %. Plusieurs programmes ont d'ailleurs commencé sur le territoire brondillant, aux Jardins du Fort, sur l'avenue Franklin-Roosevelt et à Parilly.

Une structuration profonde des voiries a été entreprise, accompagnée d'un programme d'écrans anti-bruits paysagés et d'aménagement des espaces publics. L'arrivée du tramway a modifié de façon significative les transports en commun. Enfin, le parc de logements sociaux a fait l'objet d'une réhabilitation et d'une remise à niveau de l'intérieur des logements. Dès 1999, d'autres actions sont venues compléter ce programme comme la démolition partielle de l'UC6 A (96 logements), la construction d'un collège qui accueille aussi bien des élèves du centre-ville que du quartier de Parilly, la réalisation de maisons de ville sur l'îlot Annonay qui témoigne d'une diversification des formes d'habitat ou la construction du gymnase de Parilly devenu, il y a peu, le gymnase Antoine-Muguet. Le projet urbain qui est enclenché poursuit ces transformations et, une nouvelle étape est engagée.

Un phasage en deux temps

La première étape a débuté en 2005 et s'étendra jusqu'à 2010. Elle concerne la démolition totale de l'UC7 dont la seconde tranche, qui concerne 233 logements, est prévue pour le 4e trimestre 2007. Les opérations de relogement sont déjà engagées. La maison du projet conçue comme un espace pédagogique de concertation, d'expositions et de rencontres destiné à tous les acteurs du quartier va également être mise en place début 2008. Une nouvelle voie de circulation sera créée (voir encadré), et la rue Voillot, destinée à devenir la voirie principale d'entrée sur le secteur nord du quartier, va être mise à double sens. Le premier élément de mise en œuvre du programme des équipements culturels au centre du quartier sera l'aménagement d'un espace culturel destiné à accueillir un centre chorégraphique hip-hop (voir ci-contre).

Une nouvelle rue

>> Des nouveaux logements sont créés dans la continuité des maisons de ville réalisées en 1999-2000, Jean-Jaurès et d'Annonay. Le programme prévoit 31 logements réalisés par l'Opac du Rhône et environ 30 logements en location (Foncière Logement). Pour permettre la desserte de ces nouveaux programmes, une voie, d'environ 300 mètres, reliant les rues Jean-Jaurès et Paul-Pic va être réalisée par la Communauté urbaine. Le 1er février le Conseil municipal a décidé de dénommer cette voie. Elle s'appellera donc rue de la Genièvre, ancienne appellation du secteur.

Le hip-hop au cœur de Parilly

Lors du conseil municipal du 1er février, l'avant-projet du futur centre de formation et de développement chorégraphique dédié à la danse hip-hop a été présenté. Un projet qui s'inscrit dans l'opération de renouvellement urbain de Parilly et qui devrait voir le jour au printemps 2008. D'une surface de 830 m², le lieu s'organisera autour d'un espace d'accueil de 120 m² et de deux studios de répétition de 96 et 147 m². L'équipement intégrera aussi 80 m² de bureaux, une surface qui pourrait être doublée par la mise en place d'une mezzanine. Pour le bien-être et la préparation physique des compagnies de danse, un espace de 60 m² intégrant des loges et des vestiaires est prévu. Enfin, concernant les locaux techniques, 150 m² de zone de stockage sont attendus. Le centre sera agencé de façon à permettre une modularité des lieux et un accueil diversifié : écoles, associations locales, compagnies professionnelles… Car, si la compagnie Käfig y sera en résidence, le centre de développement hip-hop aura vocation à s'ouvrir à d'autres compagnies, l'objectif étant bien de soutenir la création et la diffusion autour de la danse et de la culture hip-hop.

A l'horizon 2009-2010, la seconde phase concernera plusieurs aménagements comme la requalification des ascenseurs, halls d'entrée et parties communes sur Parilly Nord et Sud, la remise en état des logements vacants et des locaux en pied d'immeuble, la création d'un carrefour à feu sur l'avenue Franklin-Roosevelt au lieu-dit la Boutasse, la bretelle Sud du périphérique Laurent-Bonnevay devant être supprimée et la bretelle Nord modifiée. Enfin, la dernière tranche du mur anti-bruit le long du périphérique (UC8) sera achevée. Quant à la nouvelle médiathèque, elle sortira de terre au cours de cette phase de travaux et viendra conforter les actions de la Ville de Bron en faveur de la lecture et de l'écriture. Située en entrée de ville, la médiathèque sera accompagnée sur le site libéré de l'UC7 de trois petits bâtiments (160 logements environ dont 40 logements sociaux).

*Le Maire s'est rendu à Paris pour défendre le dossier de Terraillon devant l'ANRU le 1er février dernier.

LES PARTENAIRES

La convention relative à l'opération de renouvellement urbain de Parilly rassemble différents financeurs parmi lesquels :
l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'État,
la Communauté urbaine de Lyon,
la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône,
la Caisse des dépôts et consignations,
l'Association Foncière Logement,
l'OPAC du Rhône.
Répartitions :
> ANRU : 10,3 M d'€
> État : 2,3 M d'€
> Communauté urbaine : 6,7 M d'€
> Conseil Régional : 2,6 M d'€
> Conseil Général : 1,6 M d€
> Ville de Bron : 2,9 M d' €
> OPAC du Rhône : 2,8 M d'€

© D.R.

MARIAGE

Gai, gai, marions-nous

Dans les contes pour enfants, les princes charmant épousent toujours une bergère. La réalité des Brondillants d'antan était-elle aussi merveilleuse ?

Automne 1679. Le curé de Bron inscrit sur ses registres, l'acte de mariage d'une illustre paroissienne : « *Je soubsigné certifie avoir donné le 18e novembre 1679 la bénédiction nuptiale a noble Monsieur Guillaume de Revol, de la paroisse de Saint-Honorat diocèse de Vienne, fils de noble François de Revol seigneur du Pont-de-Beauvoisin et autres places et de feue Dame Anne de Michalon, et a damoiselle Barbe Laurence de Laube de Bron, diocèse de Lyon, fille de noble Jean de Laube de Bron seigneur de Bron, Saint-Trivier et coseigneur de La Motte, et de dame Helayne de Beaumont. Présents Monsieur Jean de Laube seigneur de Bron, père de la dicte épouse ; Monsieur Jacque de Laube de Bron ; Claude de Revol, capiscol dans l'église de Saint-Pierre de Vienne ; Louis de Revol, prieur de Saint Andéol du Pares ; François de Galien, seigneur de Chabon ; Pierre de Chabon, doyen de l'église de Saint-Appolinaire de Valence* ».

Si l'on compte bien, onze personnes défilent sous la plume du curé. Aucun prince dans le lot… mais point de bergère non plus. Tous les individus cités dans l'acte arborent un nom à particule, le mari et la femme comme leurs parents et leurs témoins. C'était bien le moins, pour la fille du seigneur de Bron, que d'épouser une personne de son rang et de sa condition. En convolant avec noble François de Revol, damoiselle Barbe-Laurence de Laube de Bron suit les désirs de son père et les coutumes impérieuses de la bonne aristocratie. Se faire passer la bague au doigt par un gardien de chèvres aurait été folie furieuse.

Alors, faute de pouvoir épouser un rejeton de roi, à qui bergers et bergères disent-ils oui ? « *Le 14e juillet an que dessus [1674], ont esté espouzés dans l'église dudit Bron par moy vicaire dudit lieu soubsigné, honneste Jean Fevrier, veuf, laboureur dudit Bron, et honneste Thoinette Million, veufve de Michel Colon, aussi de ladite paroisse. Présents Thoine Coulon et Jean Millon qui nont signé pour ne scavoir de ce enquis, a la réserve dudit Coulon qui a signé avec moy ce susdicts jour et an que dessus* ». Une seule personne capable de signer sur les quatre présentes ; ce 14 juillet là ne voit pas défiler un si beau monde qu'à la noce du seigneur. Avec le Jean et la Thoinette, on reste entre paysans. Tant pis pour les contes des enfants. La réalité du passé est ainsi : chacun se marie dans sa catégorie sociale, les bergers avec des bergères, les princes avec des princesses. Le mariage est alors davantage un contrat qu'une affaire de cœur, où chacun veille à ses intérêts propres et à ceux de sa famille.

Une affaire de gros sous

Aussi avant de prononcer le oui, chacun regarde ce que contient la corbeille de la mariée, compte ses sous, lorgne les terres du père. Vous en doutez ? Tournons encore les pages du registre paroissial. Le 25 juin 1679, Esprit Colon, un laboureur de Bron, épouse Claudine Richerme, une fille de Colombier-Saugnieu. Dans l'heure qui suit, Jacques Richerme, le frère de Claudine, épouse Jeanne Colon, la sœur d'Esprit. S'aiment-ils ? Peut-être. Ce qui est sûr par contre, c'est que ce mariage va permettre aux familles Colon et Richerme de faire des économies : j'épouse ta sœur et tu me dois une dot, mais comme tu épouses ma sœur je t'en dois une aussi. Du coup nous sommes quittes, tu ne me dois rien et je ne te dois rien…

En plus des affaires de gros sous, le cœur des jeunes gens doit encore tenir compte des interdits religieux. Sous l'Ancien régime, on ne peut épouser son proche parent, son cousin germain et même son petit-cousin – à moins dans ce dernier cas, d'obtenir une dispense de l'évêque. Or, dans un village d'à peine 400 habitants comme Bron, tout le monde est plus ou moins parent, ce qui contrarie fort le choix matrimonial. Les enfants de la commune sont souvent obligés de trouver leur moitié ailleurs : aux XVIIe et XVIIIe siècles, seulement 47 % des mariages célébrés dans l'église Saint-Denis unit un Brondillant à une Brondillante. Les 53 % restant allient un ou une Brondillant(e) à un "étranger" ou à une "étrangère" venue de Saint-Priest, de Vénissieux, de Meyzieu ou d'un village de l'Ile Crémieu ou des Terres-Froides. Et plus les années passent, plus il faut aller chercher l'âme sœur au loin : sous le règne de Louis XVI, les nouveaux mariés viennent parfois de "Pont sur Saône en Franche-Comté", "Saint-Genest diocèse de Clermont", "Cordon en Bugey" voire, comme le sieur Cyprien Pattola, "Charmey dans le canton de Fribourg, Suisse et bourgeois des villes de Bulle et de Fribourg". En somme, Bron accueille déjà en ce temps là, des populations venues de toutes les directions.

Aline Vallais

Sources : archives départementales du Rhône, registres paroissiaux de Bron, 1642-1792

© D.R.

LA PAROLE AUX ÉCRIVAINS

50 écrivains présents à la "Fête du livre" 2007

+ de 100 personnes travaillent pendant la "Fête du livre"

200 livres lus en amont de la "Fête" par les programmatrices

Pour sa 21e édition, la "Fête du livre" de Bron entend encore se renforcer, en donnant, plus que jamais, la parole aux écrivains. Regards croisés, lectures et tables-rondes inscriront, pendant trois jours, le texte au cœur du débat, autour d'une programmation reflet des thèmes : "de l'intime au politique" et "la tumultueuse relation hommes-femmes". Mais au juste, que pensent les écrivains, lecteurs, libraires et animateurs de débat de cette grande Fête ? Bron Magazine en a rencontré quelques-uns...

Paroles, parol

Pas de thème cette année, mais une "Fête du livre" plus que jamais placée sous le signe de la parole des écrivains autour de leurs derniers écrits. Bron Magazine a rencontré les programmatrices de la "Fête du livre", Colette Gruas, Véronique Forcet et Brigitte Giraud, écrivain, qui, à leur tour, prennent la parole !

Sous quel signe se place la 21e édition de la "Fête du livre" ?

Nous restons dans la continuité de la 20e édition, sans thème. Par le passé, les thèmes retenus pour cette manifestation étaient un prétexte plutôt qu'un objectif. Nous repérions parfois des textes de grande qualité, mais nous les écartions car ils ne correspondaient pas au thème retenu. Inversement, nous retenions des textes parce qu'ils traitaient du thème choisi. 2006 a marqué une étape dans le développement de la Fête. Cette année, comme pour la 20e, nous avons défini la programmation artistique en toute liberté, en restant fidèles à des écrivains qui sont déjà venus et en invitant de nouveaux auteurs.

Pourquoi mettre en avant la parole des écrivains ?

"Donner la parole aux écrivains" est au cœur de notre projet depuis l'origine de la "Fête du livre". Il nous paraît important d'entendre les écrivains, car cela devient de plus en plus rare. Par le passé, on écoutait les penseurs, les philosophes, les poètes... Nous cherchons donc à valoriser la littérature, en donnant à une cinquantaine d'écrivains le temps - ce qui est un luxe - de s'exprimer sur leurs écrits, en s'adressant à la fois à leurs lecteurs et à des gens qui les découvrent à cette occasion. Alors que le langage et le réel sont brouillés par les discours médiatiques et politiques, les écrivains cherchent à dire le monde en l'interrogeant.

Quel intérêt pour les auteurs de prendre la parole ?

Il n'y a pas de réponse unique. Disons que ceux qui viennent à Bron apprécient de rencontrer le public et de parler de leur texte. Le travail d'écriture est le fruit d'une démarche solitaire, et il n'est pas évident pour les écrivains d'échanger avec des lecteurs. Certains déclinent nos invitations, et nous respectons ce choix. D'autres sont flattés, mais ont peur de prendre la parole. Les animateurs de débats les aident alors à les mettre en confiance. Des écrivains, enfin, préfèrent ne pas être dans le commentaire, mais souhaitent lire leur texte, en les mettant en scène. Les lectures, que nous souhaitons développer, disent toujours quelque chose de l'œuvre.

...Et quel intérêt pour les lecteurs d'écouter les écrivains ?

Chaque rencontre se vit comme un moment de vie, éphémère, avec de l'émotion, de part et d'autres, et des effets de surprise. Le public est souvent curieux de rencontrer celle ou celui qui est derrière le texte. Il pose des questions, réagit et relance ainsi le débat... Par ailleurs, ces rencontres permettent aux visiteurs de faire leur choix de lecture pour l'année à venir, ce qui n'est pas chose facile quand on se trouve devant les 3 000 livres publiés chaque année ! Enfin, les gens apprécient de se retrouver collectivement, parce qu'ils partagent ce même goût pour la lecture. Certains échangent entre eux à la fin des rencontres, se retrouvent ou se font des amis...

Etienne Davodeau

Javier Cercas

© DR

Ling Xi

...es...

Un savant équilibre

Ayant lu plus de 200 ouvrages dans l'année, les acteurs de la "Fête du livre" ont privilégié deux tendances de la littérature contemporaine, que l'on retrouve comme fil rouge dans la programmation.

© OLIVIER ROLLER

© JERRY BAUER

Pour que la parole trouve sa place, la "Fête du livre" propose des regards croisés, des lectures et des tables rondes, en inscrivant le texte au cœur du débat, autour de deux tendances. « *Nous avons observé que de nombreux auteurs contemporains, à travers leurs textes, interrogent le monde dans ses représentations sociales ou politiques, en mêlant des enjeux individuels et collectifs,* souligne Colette Gruas, directrice de l'association Lire à Bron. « *D'où le premier fil conducteur de la "Fête du livre", que nous avons intitulé "De l'intime au politique"* (François Begaudeau, Arno Bertina, Olivier Rohe, Eric Chauvier, Geneviève Brisac, Fabienne Swiatly, Muriel Barbery, Agnès Desarthe...). *Par ailleurs, les romans actuels, traitent toujours et encore d'un thème vieux comme le monde, mais qui passionne toujours autant, celui des relations amoureuses, d'où la deuxième tendance, "La tumultueuse relation hommes-femmes". Des lectures-rencontres rendront compte de la douceur et la douleur d'aimer, l'exaltation de la rencontre et le chagrin de la perte, les émois de l'âme et du corps amoureux, l'attente érotique, les engagements et les renoncements* » (Sylviane Agacinski, Geneviève Fraisse, Camille Laurens, Bertrand Leclair, Vincent Delecroix, Eric Holder).

Tous les âges

Les similitudes avec la 20e édition de la "Fête du livre" ne manquent pas. En effet, le volet "Trajectoire d'écrivain", lancé en 2006, est de nouveau programmé (Olivier Cadiot, Régis Jauffret, Luc Lang, Lorette Nobécourt). « *Nous ne considérons pas uniquement l'écrivain dans son actualité mais dans le parcours que constituent ses différents livres* », explique Colette. "Les écrivains sont vos libraires", comme l'an passé, permet aux auteurs de commenter une sélection de livres déterminants dans leurs parcours. "Les voix singulières" reviennent elles aussi, au travers des lectures-rencontres avec des écrivains dont l'écriture, l'univers, la langue ou le travail rendent compte d'une démarche marquante ou novatrice (Arno Bertina, Pavel Hak, Jacques Roubaud, Emmanuelle Pagano, Ling Xi). Les "Rencontres jeunesse" devraient particulièrement intéresser les jeunes de 12 à 17 ans, un public croissant à la "Fête du livre", avec des auteurs qui traitent des questions de société (François Chignac, Sylvie Deshors, Valérie Zenatti) ou des questions liées aux relations humaines et notamment amoureuses (Geneviève Brisac, Jérôme Lambert). "La Fête des ados" propose des reportages radio et multimédia, des jeux et des ateliers d'estampe, de gravure et d'impression. Les tout-petits et les enfants ont également toute leur place, avec la garderie, des ateliers, des spectacles et des promenades en calèche. Nouvelles cette année, les "Lectures-performances" donnent aux écrivains l'occasion de prolonger leur texte par une mise en espace imaginée par leurs soins (Yves Pagès, Jean-Charles Massera). Enfin, comme toujours, la Fête témoigne d'une ouverture sur le monde, avec des écrivains venus d'ailleurs (Javier Cercas, Ling Xi, Mine G.Kirikkanat) ou appartenant à une double culture.

© PHILIPPE BRETELLE
Jean-Charles Massera

© DR
Yves Pagès

©ULF ANDERSEN
Geneviève Fraisse

Claude Burgelin, >> animateur débats

Les rencontres entre les écrivains et le public *marquent de vrais moments. En tant qu'animateur de débat, je veille à mettre les écrivains en confiance, pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, parlent de leur expérience de la vie et de ses effets sur leurs textes, et inversement. Je suis toujours agréablement surpris par le public, très disponible, et par leurs questions, intéressantes et directes. Avec une programmation intelligente et bien préparée, conjuguant l'exigence littéraire avec l'attente du public, la "Fête du livre" donne lieu à des débats passionnants, ce qui est rare dans des manifestations de ce type, qui sont souvent des opérations commerciales avant tout. À Bron, la politique d'éducation populaire entreprise par l'association Lire à Bron est remarquable, le public apprend réellement quelque chose lors de ces rencontres... et revient chaque année.*

Muriel Dubois, >> lectrice

Je connais la "Fête du livre" depuis plus de quinze ans. *Au début, j'y allais avec mes enfants, qui, petits, assistaient aux spectacles et aux ateliers. En contrepartie, ils m'accompagnaient à un débat d'écrivain ! La Fête, ainsi que l'annexe de la Médiathèque des Genêts, leur ont donné le goût de la lecture. Mes trois filles ont grandi, l'aînée m'accompagne aux rencontres avec les écrivains. La Fête permet aux jeunes d'en profiter de manière autonome. C' est un moment important pour ma famille. Mon mari s'y rend depuis trois ans. Il a découvert que des livres sur la politique, l'économie ou le social étaient présentés, et pas seulement des romans. Récemment, nous sommes allés écouter la présentation du programme de la "Fête du livre", et nous avons hâte d'y aller ! Personnellement, j'apprécie d'écouter des philosophes ou des ethnologues, et d'échanger avec d'autres lecteurs. Ensemble, nous mettons des mots sur ce que nous avons lu en solitaire. La Fête est aussi un lieu de découverte d'auteurs, comme pour moi, Paul Nizon. Je trouve par ailleurs intéressante l'idée de demander aux auteurs de faire part des ouvrages qui les ont marqués. Ainsi, Pierre Autin-Grenier et Hubert Mingarelli m'ont fait découvrir Richard Brautigan, que j'ai lu avec plaisir !*

Fabien Chareton, >> libraire

La "Fête du livre" est un grand moment. *Il y a une bonne ambiance, grâce à une petite équipe qui fait un gros travail autour d'une programmation de grande qualité. C'est la plus grande fête du livre du département. Pendant trois jours, avec tous les libraires présents, c'est une grosse librairie qui s'ouvre au public. Et nous, en tant que professionnels, nous trouvons formidable d'apporter les livres auprès des gens, participant ainsi à la démocratisation de la culture. Personnellement, je présente à la "Fête du livre", entre autres, un fonds libraire sur le monde arabe et africain. Je constate que le public apprécie la diversité des ouvrages proposés à la Fête. Même si nous sommes débordés, car il y a beaucoup de monde, nous prenons le temps de discuter avec les visiteurs.*

Virginie Ollagnier, >> écrivain

La rencontre avec le public permet d'aller plus loin qu'une simple dédicace. *Quand j'écris, je vis comme un ermite, j'organise mes journées en fonction de l'écriture. Quand je rencontre le public, et mes lecteurs en particulier, je partage quelque chose avec eux, je suis curieuse de voir comment les personnages de mon livre ont grandi dans l'imaginaire des gens. Je découvre une autre histoire, qui ne m'appartient plus. La Fête permet également aux auteurs de se rencontrer, pendant ces trois jours, ou lors de la soirée de samedi, où nous ne parlons pas forcément de littérature ! Au nom de tous les écrivains, je remercie les organisatrices de cette Fête, pour ce grand moment de partage.*

bibliothèque

Le choix des libraires

Chaque libraire propose une nouvelle version de sa bibliothèque idéale, un choix de titres subjectif, qui révèle l'identité et la personnalité de chacun. 1 500 m² sont réservés aux livres, de la littérature française et étrangère, aux sciences humaines, à l'histoire et à l'actualité, en passant notamment par la littérature érotique, politique, policière, la science-fiction et la bande dessinée. Un espace dans "Le village" est réservé aux livres pour la jeunesse.

Hors les murs

Lisez jeunesse !

La "Fête du livre" existe aussi hors les murs, où des groupes de lecture se forment pour sélectionner "les livres préférés", comme au Conseil municipal d'enfants de Bron et à l'annexe de la Médiathèque aux Genêts. Dans des lycées de Bron (Bâtiment, Jean-Paul-Sartre), de Saint-Priest et de Villeurbanne, les élèves ont lu de la littérature contemporaine récente, en vue de dialoguer avec un écrivain et de s'improviser critiques littéraires. Trois auteurs invités à la Fête du livre rencontrent cette année des lycéens, Agnès Desarthe, Pascal Garnier et Valérie Zenatti.

POURQUOI LISONS-NOUS ?

La journée professionnelle du **9 mars** vise à comprendre pourquoi le fait de lire de la littérature est indispensable pour certains, en permettant de se construire, de trouver une place dans le monde, un sens à l'existence... Deux tables-rondes sont programmées avec Anne-Marie Garat, Emmanuel Loi et Zahia Rahmani, écrivains, Daniel Martin, critique littéraire, et Séverine Piraud, de l'association Paragraphe.

Vendredi 9 mars de 10 heures à 16 h 30 à l'université Lyon 2 - Porte des Alpes.
Renseignements : 04 78 26 09 31 le matin et par mail fetedulivredebron@wanadoo.fr

PRATIQUE

> Pour en savoir plus !

ADRESSES/HORAIRES... :
>> La "Fête du livre", du **vendredi 9 au dimanche 11 mars**, hippodrome de Bron-Parilly, 4-6 avenue Pierre-Mendès-France. Vendredi de 17 à 21 heures, samedi de 10 à 21 heures, dimanche de 10 heures à 19 h 30. **Entrée libre**

RENSEIGNEMENTS
>> Association Lire à Bron, Tél. : 04 78 26 52 78, www.fetedulivredebron.com

FRANCE CULTURE EN DIRECT 88.8 ET 94.1 FM
>> Partenaire de la "Fête du livre", la radio diffuse en public l'émission "Jeux d'épreuves" samedi 10 mars de 17 à 18 heures. L'émission quotidienne d'actualité culturelle "Tout arrive !" invite la "Fête du livre" de Bron, jeudi 8 mars de 12 heures à 13 h 30.

Akila Djelti
Le rythme dans la peau

À 23 ans, Akila Djelti est animée par la musique. Cette jeune et jolie brondillante tente de faire sa place dans la chanson. Rencontre avec une jeune femme déterminée, en passe d'écrire sa propre partition.

Chez les Djelti, la musique est un virus familial. Depuis sa plus tendre enfance, Akila baigne dans un univers où s'entremêlent blues, jazz, rock et variétés françaises. C'est son papa, professeur de rock qui lui transmet très tôt le virus. « *Depuis toute petite, la musique fait partie de ma vie. À la maison, il y a en permanence un cd qui tourne, quelle que soit la pièce où l'on se trouve* », explique-t-elle. Bercée par Daniel Guichard et Mike Brandt, Akila se retrouve vite à pousser la chansonnette seule ou entre amis. « *J'ai essayé de chanter dans une chorale ou de prendre des cours, sans réel succès. En fait, j'ai besoin que le courant passe, il faut un certain feeling pour ne pas que je me bloque, je ne l'ai pas encore trouvé* ». Une sorte de timidité qu'elle ne ressent pas devant un public inconnu, mais qui la bride devant ses proches, tout un paradoxe. Il y a trois ans, elle avait interprété quatre titres lors de la Fête de la musique à Bron, mais c'est depuis un an qu'elle a pris conscience que ce qu'elle voulait faire dans la vie, c'est chanter. Une rencontre avec un ami musicien va être déterminante. « *J'ai compris que je voulais en faire un métier* », dit-elle, « *nous préparons une première maquette de deux de mes compositions* ». Alors, elle multiplie depuis les occasions de monter sur scène. Concours de chant fin janvier dans un célèbre casino lyonnais, animation lors du jour de l'an devant une centaine de personnes, ou concours en avril à Paris, Akila est ouverte à presque toutes les propositions. « *Les émissions de télé réalité ne m'intéressent pas, elles donnent une image trop péjorative et formatée, je préfère y arriver seule, à mon rythme* ».

Si la variété française l'attire particulièrement, elle avoue beaucoup écrire et chercher son style. Pour cela, elle bénéficie d'un soutien de poids en la personne de Patrick Fiori. « *Je l'aime beaucoup. Je l'ai rencontré assez souvent, il me soutient, me motive et m'aiguille sur les choix à faire* », confie-t-elle. Les rêves d'Akila peuvent paraître irréalisables aux yeux de certains, mais la jeune femme a bien la tête sur les épaules. En attendant de vivre de sa passion, elle ouvre au mois de mars une boutique de cosmétique. Un projet mené en duo avec son papa.

Jacques Bernard
Un jardin pour tous

Président de l'association "Le trèfle à quatre feuilles", Jacques Bernard est un Brondillant de cœur, qui gravite autour de Bron depuis plusieurs années et pour lequel jardin se conjugue avec intégration des personnes à mobilité réduite.

© : DR

Bien qu'il habite à Chassieu, Jacques Bernard se définit comme un Brondillant de cœur pour qui Bron apparaît comme une ville dynamique, dont il suit la vie locale avec grand intérêt. Pendant deux ans, il a d'ailleurs assuré la direction du Pimm's de Bron à Terraillon. Une expérience qui, dit-il, « *m'a permis de connaître le quartier et d'approcher une réalité que je ne connaissais pas en remettant les pendules à l'heure sur certaines idées toutes faites* ». Ancien cadre des télécoms il est aussi depuis plus de vingt ans secouriste, notamment dans le cadre des Nuits de Fourvière. C'est là que son implication au service des personnes à mobilité réduite prend son origine. « *En étant en préretraite, j'ai du temps et je voulais me rendre utile aux autres* », explique-t-il. Alors, lorsqu'on lui propose la présidence de l'antenne locale du "Trèfle à quatre feuilles", il n'hésite pas. Cette association, née en 1998 à Roanne, propose aux valides et aux non valides de partager, au sein des jardins familiaux, une même passion, le jardinage. Cette antenne brondillante est ainsi la quatrième à voir le jour au début de l'année 2005. Dans le cadre des jardins familiaux du Fort de Bron, la mairie a donc installé plusieurs bacs adaptés. Des aménagements ont été réalisés, sanitaires, dallages permettant une circulation facile des fauteuils... De plus, ce jardin adapté côtoie la parcelle pédagogique dédiée aux scolaires. « *Cela favorise les passerelles et les liens avec les valides. Nous proposons en fait une bouffée d'oxygène aux personnes handicapées* ». L'association développe ces passerelles notamment auprès des associations et des structures spécialisées. « *Nous souhaitons vraiment que plus de personnes brondillantes à mobilité réduite viennent participer et s'approprier la structure* ».

Tél. : 04 78 49 92 20 ou http://taqf.free.fr

Isabelle Rodriguez
Veni, vidi, vinci...

Le 22 janvier dernier, l'Université Lyon 2 de Bron était sur le devant de la scène grâce à Isabelle Rodriguez, étudiante en histoire et grande gagnante de la première édition de "Questions pour un champion" spéciale campus universitaires. Rencontre avec une jeune femme dynamique et pleine d'entrain.

© : DR

Tout débute par un mail anodin annonçant aux étudiants en histoire que des sélections pour la célèbre émission de France 3 allaient se dérouler au sein de l'université. Une nouvelle qui attire immédiatement l'attention d'Isabelle Rodriguez. « *J'embête souvent mes colocataires avec mes parties de "Trivial pursuit", et là, ils m'ont dit que je n'avais pas le droit de laisser passer le truc* ». C'est donc, au départ, plus par défi qu'Isabelle se présente aux sélections en compagnie d'une centaine d'étudiants de première année au doctorat. Elle se retrouve donc sur le plateau en compagnie de trois autres étudiants de Lyon 2 pour l'enregistrement. « *Nous étions la dernière université à passer..., la panique totale* », confie-t-elle. « *Mon but était de marquer au moins un point pour ne pas être charriée pendant des années...* ». Isabelle fera beaucoup mieux en se qualifiant pour la grande finale spéciale Campus deux semaines plus tard. Les dix candidats sont accueillis en grande pompe : fête la veille de l'émission dans une bodega, loge personnelle, champagne et petit fours... Après deux heures de questions, Isabelle remporte le titre et soulève la célèbre Vénus. « *Je n'ai pas encore bien réalisé. Sur le plateau, c'était mon père le plus stressé, il avait déjà prévu ses mots de réconfort* ». Une victoire récompensée par de nombreux livres et une voiture. « *Je suis une amoureuse des livres, c'est mon premier budget, un vrai trésor pour moi. Même s'il n'y avait rien eu à gagner, j'aurais eu le même plaisir à jouer* », dit-elle. Depuis sa victoire, Isabelle savoure le bonheur de ses proches et surtout celui de ses grands-parents, « *c'est mon plus beau cadeau* », dit-elle, « *ils regardent la finale trois fois par semaine et une fiche jaune de Julien Lepers trône désormais sur la commode de ma grand-mère* ». Et, si l'intérêt suscité par son succès l'amuse, « *je reçois beaucoup de courriers gentils et même... un poème d'amour* », elle regrette que l'université n'ait pas profité de l'occasion pour créer un temps de sociabilité car, « *on dit toujours que la fac est froide et impersonnelle* ». En attendant, l'année prochaine, c'est elle qui remettra le trophée au gagnant.

Au coin de l'impasse Kimmerling

Albert Kimmerling (1882-1912) est passionné par l'essor de l'aéronautique et l'automobile. Après des études au lycée Ampère de Lyon, il est admis en « section mécanique » aux établissements Cottin-Desgouttes, constructeur de camions et d'autos à Lyon. Sa participation à un projet de moteur d'avion va décider de son avenir. En 1909, il passe au service des frères Voisin, les premiers à construire des aérodynes à moteur en France. Sollicité, en juin 1910 par l'aviateur-constructeur Roger Sommer, il accepte de collaborer, et obtient le brevet de pilote numéro 291. Il se voit proposer la création et l'organisation d'une école de pilotage à Bron, l'École nationale d'aviation de Bron. Sur les encouragements de son premier employeur, Lionel Cottin, il effectue le premier vol régional avec atterrissage sur un terrain balisé sur la commune de Montceau, près de Bourgoin. Un vol réalisé sur une distance de 40 km en 30 mn. Début 1912, il quitte Lyon et prend la direction de l'école d'aviation à Bouzy (Marne). En juin, lors d'un vol d'essai sur un monoplan biplace Sommer, l'appareil s'écrase au sol. Albert Kimmerling et l'ingénieur Tonnet trouvent la mort. Il est inhumé dans le petit cimetière de Bursinel, près de Lausanne (Suisse). Bénéficiant d'une grande popularité dans la région lyonnaise, due à ses nombreux exploits remarqués lors des démonstrations aériennes et des meetings, sa mémoire n'est pas oubliée. Son nom a été donné à une place aux limites de Lyon et de Bron et des rues portent son nom à Bron et à Lyon.

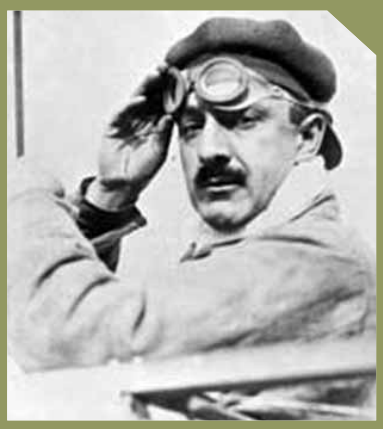

© : DR

Paul Mathevet

SANTÉ

© DR

AVIS DE RECHERCHES À BRON

Le cerveau à tous les niveaux

Alors que se déroule en France la Semaine du cerveau, la Ville de Bron organise la seconde édition des "Avis de recherches" sur le thème du cerveau, à l'Institut des Sciences Cognitives de Bron, avec des débats gratuits et ouverts à tous, vendredi 16 et samedi 17 mars, et une exposition originale à découvrir jusqu'au 17 mars.

Des débats publics entre des chercheurs, des membres associatifs et un public divers et de tous âges. Le principe des "Avis de recherches", organisés par la Ville de Bron, **vendredi 16 et samedi 17 mars**, à l'Institut des Sciences Cognitives, est le même qu'en 2006, année du lancement de ces entretiens scientifiques, qui avaient porté sur les transports et leurs implications sur l'environnement et la santé. Cette fois-ci, place aux échanges sur le cerveau. Le thème est vaste, et si nous avons tous une vague représentation du fonctionnement cérébral, nous avons rarement l'occasion d'interroger les chercheurs sur les mécanismes de la mémoire, du système nerveux, de nos émotions... Ce sera chose faite avec des échanges dynamiques, concis et accessibles au plus grand nombre, animés par des journalistes.

La première table-ronde portera sur le **sommeil** et dévoilera, entre autres, à quoi s'occupe le cerveau humain la nuit ! Sera présenté, par ailleurs, le bilan d'un travail sur le sommeil réalisé par des écoliers d'Alsace-Lorraine, des élèves de 3e du collège Théodore-Monod et leurs enseignants. La deuxième table-ronde abordera le thème du **"cerveau plaisir"** et permettra de comprendre pourquoi l'homme est toujours en quête de l'agréable et comment le cerveau incite souvent à l'action pour satisfaire un besoin. Les questions liées au goût, à l'olfaction et au sexe seront notamment évoquées. Enfin, la troisième table-ronde analysera les **défaillances du cerveau**, qui sont à l'origine de l'épilepsie, de la schizophrénie, de la maladie d'Alzheimer et de certaines tumeurs. La compagnie de théâtre IKB, qui a présenté en janvier à l'Espace Albert-Camus le spectacle "Un siècle de mémoires", fruit d'un travail effectué auprès des patients de l'hôpital gériatrique des Charpennes, fera part de son expérience lors de cette table-ronde. Pour cette seconde édition, les "Avis de recherches" permettront aux spécialistes du cerveau de faire le point sur la recherche en cours et à venir et au public de poser toutes ses questions... Encore une fois, la science sera à la portée de tous !

Un monde à explorer

Par ailleurs, jusqu'au 17 mars, l'Institut des Sciences Cognitives de Bron accueille "Planète cerveau", une exposition gratuite qui permet de mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire, du raisonnement, du système nerveux central, de nos émotions... Après avoir connu un grand succès au Musée de l'Homme à Paris en 2005, l'exposition "Planète cerveau" poursuit son aventure en France, faisant le tour des centres hospitaliers universitaires en dix étapes. Ainsi, après Marseille et Bordeaux, l'exposition fait halte à Bron. Gratuite et ouverte à tous, grands et petits, scientifiques ou non, elle est à la fois informative et ludique, conçue comme une planète que les visiteurs, tels des explorateurs, peuvent parcourir grâce à plusieurs outils, des pièces de collections, des maquettes animées, des supports multimédias, des animations pédagogiques avec jeux, vidéo, projec-

"AVIS DE RECHERCHES",

vendredi 16 mars et samedi 17 mars, avec trois tables-rondes, vendredi 16 mars à partir de 18 heures, samedi 17 mars de 9 à 11 heures puis de 11 à 13 heures.

Exposition "Planète cerveau", jusqu'au samedi 17 mars, du lundi au samedi de 10 à 18 heures.

Institut des Sciences Cognitives, 67 boulevard Pinel. Entrée libre.

Renseignements à la Ville de Bron : 04 72 36 13 13

© DR

Claire Helly,

>> Présidente de l'Association France Alzheimer

« Notre mission, c'est d'informer mais aussi de se battre contre les idées fausses qui entourent la maladie d'Alzheimer », indique Claire Helly qui milite depuis des années pour une approche plus scientifique, moins irrationnelle de la maladie. *« Les gens ont peur et croient qu'ils vont perdre la tête tout de suite. Nous sommes là pour expliquer l'évolution de la maladie et surtout nous insistons sur la nécessité de ne pas perdre de temps. C'est pourquoi, nous plaidons pour le diagnostic précoce ».* Dédramatiser, écouter le malade et son entourage, car il est très difficile pour les proches de communiquer sur leur angoisse, sur leur façon d'être complètement démunis face à la personne souffrante. Le soutien à l'entourage du malade constitue un des axes forts de l'activité de l'association, mais pas seulement. Cette dernière attache aussi beaucoup d'importance à son rôle d'information auprès du grand public. *« Aujourd'hui,* constate Claire Helly, *les gens sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la maladie d'Alzheimer même s'ils ne sont pas directement concernés. Car, face au vieillissement de la population, personne ne se sent vraiment à l'abri. ».*

L'exposition "Planète cerveau à l'Institut des Sciences Cognitives

tions lumineuses et messages sonores. Un premier espace interactif conduit les visiteurs sur "La piste des premiers explorateurs", afin de retracer l'évolution des représentations et théories sur le fonctionnement du cerveau humain à travers les âges, jusqu'aux techniques actuelles d'imagerie médicale. Un deuxième espace permet d'observer "La jungle neuronale", pour comprendre, entre autres, les origines de nos gestes, de nos pensées et de nos actions. Enfin, devant "L'archipel des désordres", les visiteurs étudient certaines défaillances du cerveau à l'origine de pathologies diverses, comme la maladie d'Alzheimer, l'épilepsie, les accidents vasculaires cérébraux ou encore la maladie de Parkinson. Une scénographie originale permet de faire un tour d'horizon sur les diagnostics, les mécanismes biologiques et les différents types de traitement pour chacune des maladies.

NADINE RAVEL

La diffusion du savoir est un devoir pour le chercheur

Membre de l'équipe neurobiologie de la mémoire olfactive au laboratoire Neurosciences Sensorielles à Gerland, Nadine Ravel, chargée de recherche CNRS, met l'accent sur la notion d'échange et de partage entre le monde des chercheurs et le grand public. Intervenante aux "Entretiens Scientifiques de Bron", elle affirme haut et fort : « *je crois que la diffusion du savoir scientifique fait partie intégrante de mon métier de chercheur.* » Et de poursuivre : « *je me dois d'expliquer et de partager un savoir que j'ai pu acquérir parce que des gens payent des impôts qui permettent, entre autres, de financer la recherche publique* ».

Certes, la vulgarisation est souvent décriée par la communauté scientifique pour cause de raccourcis mal compris, mais Nadine Ravel reste persuadée « *qu'il est possible de synthétiser, de simplifier sans forcément trahir. La Science a besoin d'être expliquée pour que le public en comprenne l'intérêt.* » Et quoi de plus gratifiant pour le chercheur que de « *lire dans un regard ou un sourire* » qu'il a réussi à faire comprendre quelque chose qui semblait si complexe. « *Pour moi, c'est une vraie récompense* » confie Nadine Ravel. « *Ces "Entretiens Scientifiques" sont une bonne occasion de rencontrer des gens et d'essayer de répondre aux questions qu'ils se posent sur la science et ses enjeux actuels.* »

EN SAVOIR PLUS...

>> La librairie Decitre et plusieurs associations tiendront un stand dans le hall de l'Institut des Sciences Cognitives lors des "Avis de recherches" : France Alzheimer Rhône, l'Association française pour les épilepsies (Aispace), l'Association nationale de promotion des connaissances sur le sommeil (Prosom), l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et handicapées psychiques (Unafam) et l'Association française du syndrome des jambes sans repos (Afsjr).

Le film "Se souvenir des belles choses", de Zabou Breitman, projeté au cinéma Les Alizés, **jeudi 15 mars à 19 h 30**, sera suivi d'un débat sur la maladie d'Alzheimer et les conséquences pour les familles, en présence d'un médecin spécialiste de la question. Tél. : 04 78 41 05 55

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

Écrire, sous le signe de la passion

13 mars
27 mars

Depuis le début des années 90, les ateliers d'écriture à Bron passionnent des habitants de tous âges. Lieux de découvertes et de partage, ils riment avec plaisir d'écrire. Des Brondillants ont ainsi jonglé avec dix mots, à l'approche de la Semaine de la langue française et du Printemps des poètes, du 13 au 27 mars.

L'écriture vécue comme une aventure humaine. Depuis plus de quinze ans, les ateliers d'écriture à Bron insufflent un dynamisme chez les participants, nombreux à Bron. Ils impliquent les équipements culturels de la ville, les centres sociaux, les maisons de quartiers et de nombreuses associations. Certains débouchent sur des publications ou des expositions, d'autres permettent de ne plus craindre la page blanche ou de s'amuser ! « *Les ateliers font découvrir des techniques d'écriture, et celle-ci se forge sur celle des autres,* précise Marie-Noëlle George, directrice de la Médiathèque. *Ils permettent, en outre, d'entrer dans la littérature et de mieux comprendre les écrivains* ». Le principe ? Les animateurs - des écrivains reconnus pour la plupart - donnent des "consignes" d'écriture. Vient ensuite le temps du partage, avec la lecture des textes. De la bouche des participants, les ateliers, qui ne sont pas perçus comme des exercices, riment toujours avec plaisir. Ils font prendre conscience que chacun a une capacité à écrire, sans pour autant avoir une vocation d'écrivain.

>>

Lecture
Sortir de la violence

Contactée par l'éditeur Albin Michel pour rédiger des commentaires sur des témoignages diffusés à la télévision de neuf femmes, victimes, et trois hommes, auteurs de violences conjugales, la Brondillante Liliane Daligand, psychiatre, professeur de médecine légale et experte auprès des tribunaux, publie " Violences conjugales en guise d'amour", son 2e ouvrage écrit en solo. « *Ce livre s'adresse au grand public,* souligne Liliane Daligand. *Il vise à faire sortir les couples de la violence, qui n'est pas une fatalité, par la prévention ou la psychothérapie. J'espère qu'il permettra à des femmes de prendre la parole, car la violence conjugale est un véritable fléau, un fait majeur de nos sociétés. Une femme en meurt tous les quatre jours et de nombreuses autres développent des pathologies* ». La mise en perspective de ces parcours de violence permet de déceler des signes ou des situations qui doivent alerter particulièrement, ainsi que des profils types d'hommes violents et de femmes victimes.

"Violences conjugales en guise d'amour", Liliane Daligand. Editions Albin Michel. 15€

Concert

Musique latino

L'association "Jumelage Bron-Talavera de la Reina" organise un concert de musique hispano-latino avec le groupe Alborada à la MJC Louis-Aragon, place Gaillard-Romanet, **vendredi 16 mars à 19 h 30**. Place aux guitares, congas, batterie et guitare basse !

Participation aux frais : 9€.
Tél. : 06 07 08 29 70.

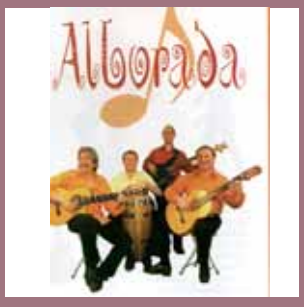

C'EST AUSSI...

>> La Semaine de la langue française et le Printemps des poètes, c'est aussi...

- Un atelier d'écriture poétique animé par Patrick Laupin, **vendredi 16 et samedi 17 mars**, à la Médiathèque. Payant, sur inscription. Tél : 04 72 36 13 80
- Une lecture-spectacle, "Le cœur soudain privé", de René Char, par la compagnie Les Artpenteurs, **mercredi 21 mars**, à 20 heures, à la Médiathèque. Entrée libre
- Des lectures poétiques, "Eclats de voix", **vendredi 23 mars**, à partir de 18 h 30, à l'Espace Albert-Camus. 11/18 €. Tél. : 04 72 14 63 40
- Une rencontre poétique avec Danielle Fournier, **mardi 27 mars** à 19 heures, à la Médiathèque. Entrée libre

>> Dis-moi dix mots doux...

Particularité, certains ateliers d'écriture ont pour cadre la "Semaine de la langue française" et le "Printemps des poètes", du **13 au 27 mars** à Bron, qui invite à célébrer, de manière ludique, la richesse de notre langue. Pour sa 12e édition, pilotée par la Médiathèque Jean-Prévost, elle réunit plus de 60 participants, dans des ateliers qui allient à la fois l'écriture, les arts plastiques et la mise en voix. « *Cette manifestation est très fédératrice,* souligne Marie-Noëlle George. *Elle concerne en effet tous les quartiers de la ville et mixe tous les âges et tous les publics* ». Cette année, six groupes d'habitants se sont formés, au sein du centre aéré, des centres sociaux Gérard-Philipe et des Taillis, du Centre communal d'action sociale (CCAS), de l'association Réussir l'insertion à Bron (RIB) et de la Médiathèque, avec des profils différents (les habitués des ateliers, des femmes d'origine étrangère, des débutants, des personnes en insertion...). Au cours de 125 heures d'ateliers, les groupes jonglent avec les dix mots **"abricot – amour – bachi bouzouk – bijou – bizarre – chic – clown – mètre – passe partout – valse"**. Les Brondillants sont invités à découvrir le fruit de leur travail au cours d'une lecture-spectacle, **mardi 13 mars à 18 h 30** à la MJC de Bron, et d'une exposition des "Poem Express", du **14 au 26 mars**, à la Médiathèque, en entrée libre.

l'agenda **culturel**

Cinéma Les Alizés
• 214, av. Franklin-Roosevelt
04 78 41 05 55

JEUDI 8 MARS À 20 H 30
CINÉ-CLUB CHINOIS
"L'étoile imaginaire" (VO), de Gianni Amelio

MERCREDI 14 MARS À 14 H 30
TARTINE ET CINÉMA
"Fabuleuses fabulettes", courts-métrages d'animation pour les plus petits, à partir de 3 ans

JEUDI 15 MARS À 19 H 30
PROJECTION DÉBAT
"Se souvenir des belles choses", de Zabou Breitman, dans le cadre des "Avis de recherches de Bron ". Débat sur la maladie d'Alzheimer et ses conséquences (lire page 21)

18-19 ET 20 MARS
PRINTEMPS DU CINÉMA
Les séances à 3,50 €

DIMANCHE 25 MARS À 19 H 30
CINÉ-COLLECTION
"La femme de Seisaku" de Yasuzo Masumura. Projection suivie de l'intervention d'un enseignant de l'université Lyon 2

MERCREDI 28 MARS À 18 H 30
COURTS-MÉTRAGES
"Atout-Court", 5 courts-métrages en compétition. Entrée libre

JEUDI 29 MARS À 20 H 30
SOIRÉE TUNISIENNE
"Le chant de la noria", d'Abdellatif Ben Ammar. Tarif unique : 4,50€.

Médiathèque Jean-Prévost
• place du 11 novembre
04 72 36 13 80

MERCREDI 21 MARS À 11 H 00
LECTURE
"La demi-heure du conte", à partir de 5 ans.

Espace Albert-Camus
• 1, rue Maryse-Bastié
04 72 14 63 40

JEUDI 8 MARS À 20 H 30
CHANSON FRANÇAISE
"Chanson "de ma chambre à air", avec Cecilem, et "Le nez en l'air", avec Michèle Bernard, dans le cadre de la "Journée de la Femme"

MERCREDI 21 MARS À 10 H 30 ET 15 H 00
JEUNE PUBLIC
"Issa longues jambes", conte africain, danse et chants. À partir de 3 ans

MERCREDI 28 MARS À 15 H 00
MUSIQUE CONTEMPORAINE
"Le cirque Ravella". Conte musical. À partir de 8 ans

Ferme du Vinatier
• 95 Bd Pinel
04 37 91 51 11

JEUDI 8 MARS À 20 H 30
CONCERT-JAZZ
"Umlaut", claviers, guitare électrique, batterie, au centre social de l'hôpital du Vinatier. 10 €

SAMEDI 10 MARS À 11 H 00
CONFÉRENCE
"L'hécatombe des fous", dans le cadre de la Fête du livre de Bron. Rencontre avec Isabelle Von Bueltzingsloewen, hippodrome de Bron-Parilly. Entrée libre

Église ND de Lourdes
• 63, rue des Essarts

DIMANCHE 11 MARS À 17 H 00
CONCERT
Petites formations de l'Harmonie La Glaneuse, au profit de l'association Sésame autisme Rhône-Alpes. Renseignements : 04 78 21 59 42

Boule lyonnaise

L'homme du boulodrome

Raymond Prugnard est un Brondillant pure souche, pour qui la boule lyonnaise n'a plus de secrets. Président de la Boule de la Ferme durant plusieurs années, de l'Association Bouliste de Bron jusqu'à septembre dernier, il vient de passer la main.

Raymond Prugnard naît à Bron en 1932, de parents et de grands-parents brondillants. Son grand-père a même participé à la construction du cinéma des 7 chemins aujourd'hui disparu. Après des études classiques menées entre Ferdinand-Buisson, à Bron, et l'école de la Salle à Lyon, il est chauffagiste dès 1956 avant de créer, avec son frère, son entreprise installée en centre ville en 1963. « *Depuis l'arrêt de notre activité en 1992, les voisins sont plus tranquilles* », sourie-t-il. Avant de s'investir dans le jeu de boule, il sera champion de France Ufolep de football en 1945, s'illustrera lors de la course cycliste Lyon-Chamonix-Lyon en terminant 3e et passera son brevet d'alpinisme, « *je voulais entrer dans les chasseurs alpins, mais je me suis retrouvé fusilleur dans l'armée de l'air* », explique-t-il. C'est dans les années 80 qu'il découvre la boule lyonnaise, en tant que client de la Boule de la Ferme. « *C'était un moment de détente que l'on s'accordait dans la journée de boulot* ». Petit à petit, le virus le gagne. Il devient président en 1985 de la Boule de la Ferme, et en 1993 de l'Association Sportive Bouliste de Bron (ASBB). Très bon gestionnaire, il est avant tout un excellent joueur, qui a participé à de nombreuses compétitions dont le point d'orgue est un titre de champion de France par équipe en 1993 à Grenoble. L'arrivée en 1985 du boulodrome André Frachet change la donne des jeux de boule à Bron. « *C'est le dernier lieu pour la lyonnaise à Bron. Tous les clos ont disparu, ils étaient 40 avant 1945* », se souvient-il. « *C'est un lieu de lien social, de rencontres, certains y bossaient même !* ». Avec une connaissance pointue de la lyonnaise, Raymond Prugnard ne pouvait que s'investir dans le club local et communiquer sa passion notamment aux plus jeunes. Il met d'ailleurs en place l'école de formation bouliste. « *On a eu jusqu'à 26 jeunes. Je regrette qu'aujourd'hui la boule lyonnaise ne soit plus attractive pour eux* », dit-il. Si la page est tournée depuis septembre, Raymond Prugnard n'oublie pas tous ceux qui l'ont aidé durant ces années. « *Je remercie tous les bénévoles, membres des bureaux successifs qui ont donné du temps pour faire du boulodrome un lieu agréable. Ce fut beaucoup de plaisir, de soucis aussi et de temps passé au boulodrome pour que les boulistes s'y sentent comme chez eux* ».

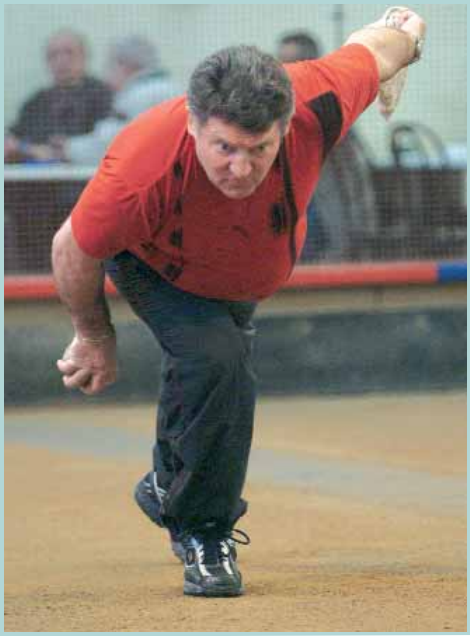

INTERVIEW

Gilbert Maret

> Président de l'ASBB

Gilbert Maret, remplace Raymond Prugnard, en tant que nouveau président de l'Association Sportive Bouliste de Bron (ASBB). Il répond aux questions de Bron Magazine.

Bron Magazine : Comment s'est fait le passage de relais à la tête du club ?
Gilbert Maret : *Le relais avec Raymond Prugnard s'est parfaitement passé sous le signe de la continuité. Raymond Prugnard reste président d'honneur. Le bureau s'est renouvelé avec huit personnes qui sont le noyau dur du club, mais beaucoup d'autres viennent donner un coup de main, notamment à l'entretien quotidien du boulodrome.*

B.M. : Comment définissez-vous l'ASBB et la boule lyonnaise ?
G. M. : *Le boulodrome est un lieu d'échanges, de rencontres qui accueille environ 120 personnes. On y pratique le jeu traditionnel, la boule lyonnaise. Il y a, les habitués quotidiens, beaucoup de retraités et de personnes qui n'ont pas forcément de gros moyens. Ici, les gens peuvent discuter, boire un verre au bar, et puis on ne vient pas au boulodrome uniquement pour jouer à la lyonnaise. Il y a les habitués de la belote, du rami ou de la coinche... C'est une pratique populaire, accessible, inscrite dans la tradition lyonnaise, mais qui malheureusement disparaît, notamment au niveau des plus jeunes. Aujourd'hui, il n'y a plus d'école de boules en dehors de Lyon.*

B.M. : Quels sont vos objectifs ?
G. M. : *Rendre sa convivialité à la boule lyonnaise, organiser plusieurs concours dans l'année, et essayer de faire à chaque fois un repas renforçant la cohésion et les liens, développer le Grand prix de Bron (en octobre) qui attire des joueurs de toute la région, même s'il est de plus en plus difficile de trouver des partenaires. Enfin, réussir à attirer plus de jeunes avec des épreuves comme le tir progressif, qui est très physique et qui demande une grande endurance, ou le tir de précision.*

Boulodrome André Frachet, 40, rue Jules Verne Tél. 04 72 37 46 57
Permanence du lundi au samedi de 14 heures à 19 h 30

Le volley pour tous

Sylvie Picard, présidente du Vball (Volley Bron-Lyon Lumière) répond aux questions de Bron Magazine. Objectifs, formation, elle fait le point.

Bron Magazine : Pouvez-vous présenter le Vball ?
Sylvie Picard : *Le club rayonne sur l'Est lyonnais et possède pas moins de 22 équipes inscrites dans les différents championnats et un peu plus de 220 licenciés ce qui le place au premier rang sur le Rhône et en quatrième sur la région. 130 joueurs évoluent en compétitions FFVB, 60 en matchs FSGT et quelque 30 joueurs en loisirs. Depuis deux ans, les "loisirs" diminuent, les joueurs ayant tendance à se prendre au jeu et à s'inscrire en compétition.*

BM : Fusion, entente avec l'ASPTT, quels sont les bénéfices ?
SP : *La fusion réalisée en 2001 entre le Volley Lyon et La Perle de Bron a permis de partager les compétences. Nous veillons à renforcer les actions de développement afin de tendre vers un statut de club formateur. La finalité est l'épanouissement des jeunes dans les équipes seniors. Depuis, une entente est intervenue avec la section volley de l'ASPTT qui ne pouvait plus maintenir son équipe masculine en national pour raisons financières. C'est tout naturellement que l'Entente a été créée avec le soutien de la Ville de Bron. Plusieurs équipes jouent sous l'égide de l'Entente avec une mixité des joueurs des deux clubs. C'est le volley qui est gagnant puisque la diversité des pratiques et des niveaux permet à tous de trouver sa place.*

BM : Comment s'organise la formation et que diriez-vous aux personnes qui hésitent à essayer le volley ?
SP : *Tout d'abord, le volley doit être un sport convivial. Nous développons des actions dans ce sens, parrainage des jeunes, soirées, actions de découverte... Les gens peuvent faire un essai. C'est un sport d'équipe par excellence où chacun peut trouver une place, un rôle. Depuis deux ans, nous nous sommes résolument engagés dans la formation des jeunes. Les labels décernés par la fédération en 2006 témoignent de cette réussite (club régional et club formateur). Si les résultats arrivent doucement, les moyens humains et financiers sont insuffisants et nous devons redoubler d'effort pour maintenir le cap. Notre école de volley (35 enfants de 8 à 12 ans) qui dispose de deux créneaux d'entraînement à Lyon 8e, sera dupliquée sur Bron dès que le nombre de Brondillants sera suffisant. En parallèle, une école de mini-volley (6-8 ans) est en projet.*

> RENSEIGNEMENTS

www.vball-leclub.org ou contact@vball-leclub.org ou 06 10 51 53 34

> DATE A RETENIR

Dimanche 13 mai, le Vball accueille les finales régionales jeunes(benjamins à espoirs), Halle de Lyon 2 – entrée gratuite.

En bref...

© : DR

Les "primevères" sur leur 31 !

L'Amicale laïque de Bron et l'Ufolep organisent le **dimanche 18 mars**, la 31e édition du brevet cyclotouriste des Primevères. Ce rallye, ouvert à tous les amoureux de la balade à vélo à travers les chemins touristiques, partira à 7 h 30 de la Halle des Sports de Bron. Quatre distances sont possibles, 35 ou 65 km (3€) et deux boucles plus longues de 85 et 105 km (5€). Possibilité de s'inscrire le jour même dès 7 heures. Tél. : 04 37 90 65 96 ou 04 78 26 14 45 http://alb.bron.free.fr

Une lutte minime

Lors des championnats de France minimes de lutte gréco-romaine qui avaient lieu à Saint-Priest, le Brondillant Toni Robert termine à la troisième place du podium des 42 kg. Une belle performance renforcée par une victoire sur le futur champion de France au second tour.

© : DR

Marathon man

Le Brondillant Gilles Antoine participe du **25 au 31 mars** au 21e Marathon des sables. 240 km à travers le désert du sud marocain, une aventure sportive menée en équipe et d'utilité humanitaire puisque le but est d'obtenir des dons de médicaments et de matériel médical. Bon vent à cet aventurier, Bron Magazine reviendra prochainement sur cette aventure.

Françoise Pietka

Conseillère municipale, groupe Communiste et apparentés

Le rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le logement, paru début février, indique que la situation du logement des plus démunis est pratiquement comparable à celle qu'avait dénoncée l'Abbé Pierre en 1954 !
Notre pays compte sept millions de salariés pauvres, 3,5 millions de titulaires de minima sociaux, selon les statistiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.
Les importantes hausses des loyers et de charges – même dans le logement social public – ne permettent plus à certaines familles de se loger décemment.

C'est dans ce contexte d'accentuation de la précarité que s'élabore à Bron l'opération de renouvellement urbain de Parilly qui constitue la poursuite d'un programme d'aménagement ambitieux que notre ville a voulu pour ce quartier de près de 6 000 habitants, dans lequel on retrouve les caractéristiques nationales de la précarité : 32 % de chômeurs, 45 % de personnes isolées, 13 % de familles monoparentales, 14 % de familles bénéficiaires du RMI...

L'on ne peut que se féliciter de la qualité globale de ce projet urbain qui n'oublie pas l'humain, en notant que la Région Rhône-Alpes vient pallier le désengagement de l'État. À terme, auront bien été reconstruits les logements démolis de l'UC7, 75 % à Bron et 25 % sur le territoire de la communauté urbaine.
Mais dans notre agglomération comme sur l'ensemble du territoire, la question reste posée de l'accès au logement des familles les plus défavorisées. Ce problème ne sera pas réglé tant que des communes ne respecteront pas l'obligation que leur fait la loi d'atteindre le pourcentage de 20 % de logements sociaux et tant que l'on construira trop peu de logements véritablement sociaux à bas loyers : PLUS et PLA-Intégration.

L'on constate ici que la "cohésion" de M. Borloo n'est pas si sociale que ça ! Car ce sont les PLS, plus chers en terme de loyer, qui ont été privilégiés par son ministère. Pourquoi un tel choix : par mesure d'économie. Un PLS coûte moins cher à l'État qu'un logement de type PLA-I ou PLUS. Par ailleurs, il comporte l'avantage d'être financé non par des crédits budgétaires, qui entrent dans le calcul du déficit de l'État, mais en tant que non-recette fiscale.
C'est tout à son avantage, d'autant qu'il empoche les bénéfices de la reprise de l'immobilier. Le logement rapporte au budget de l'État, tandis que des milliers de familles restent au bord du chemin.

Oui, il est urgent de rendre à l'État sa responsabilité de mettre en œuvre le droit au logement. Au logement pour tous. Quant à savoir s'il sera ou non "opposable" en vertu de la loi qui vient d'être adoptée, cette question peut rester de pure forme sans une véritable politique de construction massive et soutenue de logements sociaux en France et notamment dans les communes qui n'en ont pas et qui ne respectent pas la loi. La véritable mixité sociale est à ce prix.

Nicolas Cristin

Conseiller municipal, UMP

Bron, cœur citoyen

Il est particulier de se projeter dans l'avenir de notre ville. Il est honnête d'avancer et de saluer les femmes et les hommes qui ont donné un visage à tous nos quartiers. Les associations de Bron ont cimenté les liens humains et ont mis leur générosité pour le bien être de tous. Bron est devenue une ville où la modération et le juste milieu ont défini son trait de caractère.

Rhodanienne depuis le milieu des années soixante, Bron n'a pas toujours su négocier à son avantage les étapes essentielles de son histoire urbaine. Opposant municipal aujourd'hui, je m'inscris dans la volonté d'accompagner et d'encourager les plans des quartiers du Terraillon et de Parilly ; Bron ne peut se faire l'économie d'une cohésion sociale sans sauvegarder l'ensemble urbain, l'avenir éducatif et sanitaire de nos enfants en dépend.

Mais Bron doit assumer sa mue avec concertation et l'écoute de nos citoyens. Ne répétons pas les erreurs du passé, en négligeant les conditions de la tranquillité publique et du respect de chacun.

La politique municipale m'oppose à la méthode de la majorité actuelle sur l'avenir culturel de notre ville ; une nouvelle médiathèque décrétée à l'entrée de Bron ne correspond pas aux besoins culturels, cette déclaration sans débat faite à la hussarde avant la fin du mandat pour une réalisation avant 2012 est une hypothèque sur l'avenir de la commune sans attendre le rendez-vous citoyen de 2008.
Je ne partage pas l'idée de faire de la "Boutasse" la carte postale de Bron. La priorité c'est de définir un lien entre tous les Brondillants et un équipement moderne qui fait place aux nouvelles technologies mais rassemble au lieu de concentrer ; il faut élargir cette réflexion à d'autres supports culturels dans d'autres quartiers de la ville. Il n'est pas convenable qu'une ville comme Bron n'ait pas des bâtiments mieux adaptés pour recevoir en son sein, le centre communal d'action sociale afin d'offrir aux travailleurs sociaux de meilleures conditions de travail et d'accueil et permettre au développement urbain et au service de communication d'être dans les murs de la mairie.
C'est avec une volonté de changement et de diversité que Bron renouera avec son avenir et la prise en compte des attentes de ses citoyens, je m'inscris dans cette démarche d'ouverture avec tous ceux qui le souhaite, peu importe l'étiquette, ce sont les convictions qui conjuguent les talents de chacun.

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques du Conseil municipal, sous la forme de tribune libre. Un espace identique est réservé à la majorité et à l'opposition. Bron Magazine s'interdit toute censure sur le contenu des textes qui engage la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

MAIRIE DE BRON

Place de Weingarten 69671 Bron Cedex
Tél. 04 72 36 13 13 - Fax 04 72 36 14 00
www.ville-bron.fr

non stop le lundi de 8h à 17h15,
du mardi au vendredi de 8h à 12h 00 et de 13h30 à 17h15,
samedi matin de 8h30 à 11h45 (déclarations de décès uniquement)

ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire, conseillère générale, et les élus du conseil municipal
04 72 36 13 13

DÉPUTÉ

Permanence parlementaire du Député de la 7e circonscription du Rhône
04 72 37 50 99

A VOTRE SERVICE

LA POSTE

- Place de la Liberté
04 72 14 19 30
- 1, rue du 35e Régiment d'Aviation - Courrier (le matin)
04 72 14 19 66
- Agence de Parilly
5, rue Paul-Pic
04 78 41 10 67
- Agence de Terraillon
16, rue Louis-Pergaud
04 78 26 52 93
- Agence des Genêts
10, rue Jacques-Daligand
04 72 91 26 47

COMMISSARIAT DE POLICE

195, av. Franklin-Roosevelt
04 72 14 97 40

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville
(entrée place de la Liberté)
Accompagnement des personnes âgées aux établissements bancaires
04 72 36 14 86

AVOCAT CONSEIL

04 72 36 13 13
- **Permanences gratuites de 9h à 11 h :**
►10 mars
Maison des Sociétés
(square Grimma)
►17 mars
Maison du Terraillon
63, av. Pierre-Brossolette
►24 mars
Agence postale de Parilly
5, rue Paul-Pic

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES (CIF)

4, rue Louis-Maggiorini
04 72 75 38 42
Informations et permanences :
- juridique : chaque 1er et 3e lundis du mois de 9h à 12h
- accueil-femmes : les jeudis matins sur rendez-vous

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

3/5, rue Carnot
04 78 26 49 39
Informations et orientation :
- lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h
- mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Permanences sur rendez-vous :
- association Lyon Aide aux Victimes,
- avocat-conseil,
- conciliateur de justice,
- chargé de mission pour la prévention de la délinquance,
- délégué du Médiateur de la République,
- huissier.

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

ASSURANCE MALADIE

Adresse postale unique
CPAM Lyon - 69907 Lyon Cedex 20

ALLÔ SERVICE PUBLIC

Composez le 3939

PERTES OU VOLS

Chéquiers : 08 92 68 32 08
Cartes bancaires : 08 92 705 705

OBJETS PERDUS / TROUVÉS

Police municipale - Hôtel de Ville
04 72 36 14 86

MARCHÉS FORAINS

Lundi et vendredi matin
place de la Liberté
Dimanche matin
square Laurent-Bonnevay
Mardi et samedi matin
place Jean-Moulin
Mercredi matin
place Curial

BRUITS DE VOISINAGE

JARDINAGE ET BRICOLAGE

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : interdit

URGENCES MEDICALES

MÉDECINS DE GARDE

Répondeur Mairie **04 72 36 13 13**
L'association des médecins de garde de Bron n'assure plus de permanences en semaine.
En cas d'urgence, voir numéros ci-dessous.

Week-end et jours fériés
►samedis de 12h à 20h,
►dimanches et jours fériés de 8h à 20h
En dehors de ces heures, veuillez vous adresser au 15 SAMU (urgences médicales), à SOS Lyon médecins (04 78 83 51 51), ou tout autre service d'urgence.
(Liste fournie par l'association Brondillante des médecins de garde - ABROMEGA)

- **samedi 3 et dimanche 4 mars**
Dr Barthélémy **04 78 26 82 87**
- **samedi 10 et dimanche 11 mars**
Dr Berthome **04 78 26 07 70**
- **samedi 17 et dimanche 18 mars**
Dr Bonnetain **04 78 41 17 39**
- **samedi 24 et dimanche 25 mars**
Dr Chareyre **04 78 26 82 90**
- **samedi 31 mars et dimanche 1er avril**
Dr Curé **04 78 74 40 23**
06 07 87 69 92

PHARMACIES DE GARDE

- **dimanche 4 mars**
pharmacie Gro Coste
Rue Michoy
Centre Commercial du Mas du Taureau
Vaulx-en-Velin **04 78 80 67 01**
- **dimanche 11 mars**
pharmacie Robin Malachane
213, boulevard Pinel **04 78 74 10 73**
- **dimanche 18 mars**
pharmacie De Bony-Duval
131, rue de la République
Vaulx-en-Velin **04 78 80 53 55**
- **dimanche 25 mars**
pharmacie Tronel
312, route de Genas **04 78 26 17 05**

L'INFO DU MOIS...

Un bon plan ...pour faire du vélo à Bron ?

Le plan des pistes cyclables à Bron, édité par la Ville, vient d'être réactualisé.

Ce document propose, en outre, un parcours à effectuer à vélo, rappelle les principaux panneaux réglementaires et donne des conseils de sécurité.

Ce document est disponible gratuitement dans les lieux d'accueil de la mairie.

Urgences+

SAMU	**15**
Pompiers	**18**
Police secours	**17**
Centre anti-poison	**04 72 11 69 11**
Centre des brûlés	**04 72 11 75 95**
SOS Lyon médecins	**04 78 83 51 51**
Urgences dentaires de nuit	**15**
08VICTIMES *7j sur 7 de 9h à 21h* *(prix d'un appel local)*	**08 842 846 37**
SOS Femmes VIFF	**04 78 85 76 47**
Sida Info Service	**0 800 840 800** *(n° vert)*
Allô Enfance Maltraitée	**119** *(appel gratuit 24h/24h)*
Centre d'hébergement d'urgence	**04 78 42 24 28**

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES

• **Bron-Décines**	**04 78 49 35 04**
• **Saint-Priest**	**04 78 21 07 43**
• **Vaulx-en-Velin**	**04 78 80 71 39**
• **Vénissieux**	**04 78 70 56 65**
• **Villeurbanne**	**04 78 84 56 09**

COLLECTE DE DÉCHETS

Si vous avez des déchets ménagers spéciaux, (peintures, vernis, diluants, colles, acides, aérosols, insecticides, huiles de vidange, piles), vous pouvez les apporter à la déchetterie de Bron-Décines :
64/68, rue P. et M. Barbezat
69150 Décines **04 78 49 35 04**

COLLECTE SÉLECTIVE, ORDURES MENAGÈRES

Pour tous renseignements concernant la collecte sélective et les ordures ménagères :
Service Propreté
de la Communauté Urbaine de Lyon
20, rue du Lac
69399 Lyon Cedex **04 37 91 76 00**

BACS

Vous souhaitez vous procurer un bac gris (ou bac roulant) ? **04 37 91 76 00**

EPAVES DE VOITURES

- Police nationale **04 72 14 97 40**
- Police municipale **04 72 36 14 86**

BRON

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

du 26 au 29 mars 2007

Dépôt avant 8 heures
à l'emplacement habituel des poubelles
Volume maximum : 1,5 m³ par foyer

ZONE A :
Genêts - Charmilles - Essarts
ramassage le lundi

ZONE B :
Terraillon -St Jean -
Jardins du Fort
Fort de Bron
ramassage le mardi

ZONE C :
Centre ville-nord-Genas
Lessivas-Pagère
ramassage le mercredi

ZONE D :
Centre ville-sud - Parilly
Rebufer
ramassage le jeudi

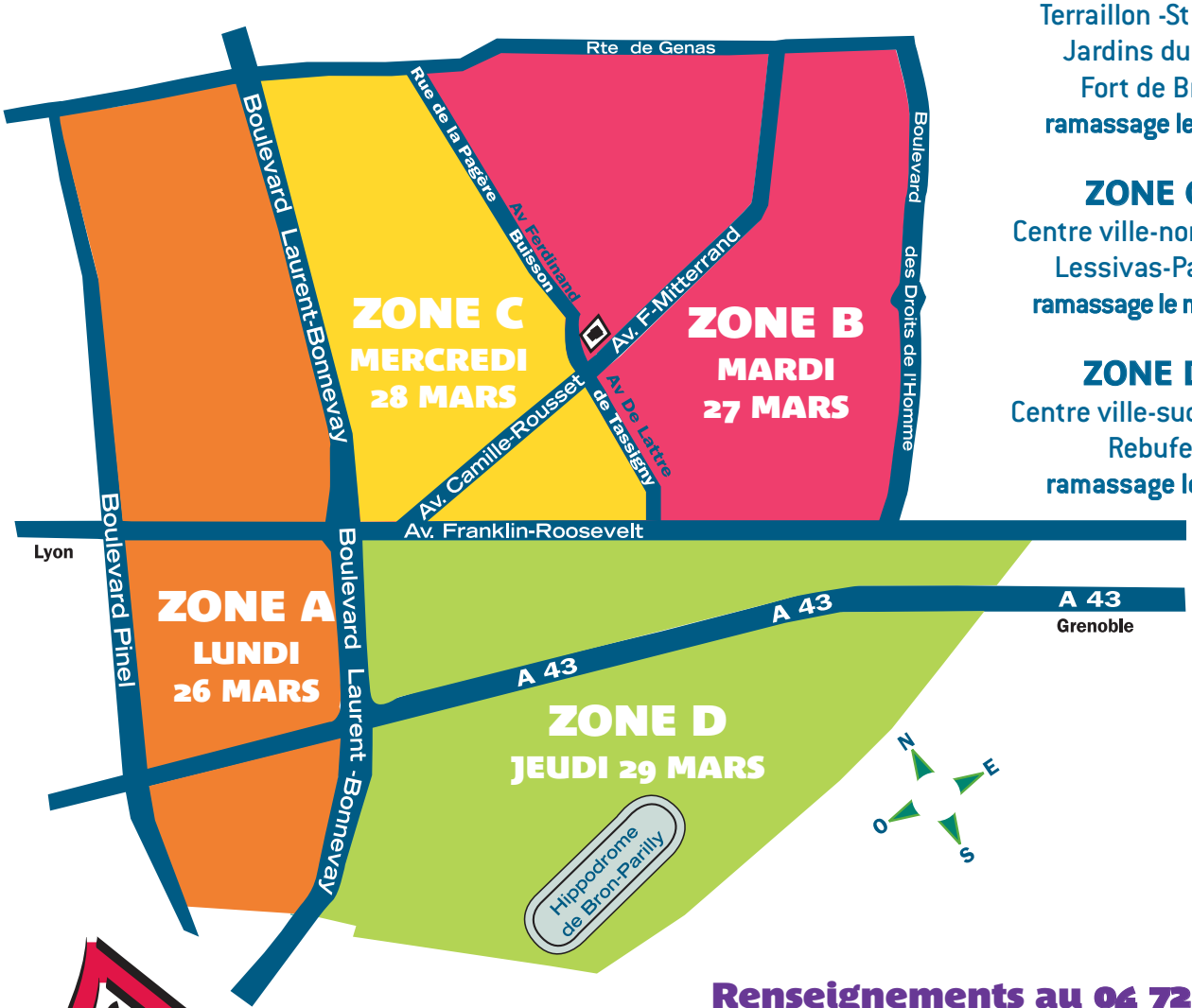

Renseignements au 04 72 36 14 14

NE PAS DÉPOSER DE PRODUITS TOXIQUES
(peintures, huiles, acides, aérosols, batteries, gravats ...) **NI DE PNEUS**